



PREMIÈRE PARTIE

COMMUNICATIONS FAITES PARLES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

LE TEMPLE DE CHIÊU-UNG (1)

Par A. BONHOMME,

Administrateur des Services civils.

Le Temple de Chiêu-Ứng 昭應 c'est-a-dire du « Secours éclatant » est situé dans le 6^e quartier de la ville de Hué, rue de Gia-Hội, sur le territoire du village de Trung-Bộ-Âp 中步邑 (2).

Il a été édifié par la congrégation chinoise de Hải-Nam à la mémoire de cent-huit Hainanais qui auraient été décapités sous TỰ-ĐỨC, sous prétexte qu'ils se livraient à la piraterie alors qu'ils étaient en réalité d'honnêtes commerçants.

Le culte rendu aux mânes de ces 108 victimes le fut, au début, dans la pagode de « Quỳnh-châu-hội-Quảng », sise rue de Gia-Hội, consacrée à la déesse Thiên-Hậu 天后 et appartenant également à la congrégation de Hải-Nam.

Cependant, avec le temps, la nouvelle de cet événement tragique se propagea, et, naturellement, s'amplifia. Les individus, morts victimes d'une injustice, devinrent des héros, des demi-dieux. On prit l'habitude de les implorer dans les circonstances critiques, et, comme ils écoutaient volontiers les prières qui leur étaient adressées et les exauçaient dans la mesure du possible, leur renommée s'accrut de jour en jour.

Aussi les commerçants chinois de Hải-Nam firent-ils construire en leur mémoire, il y a une trentaine d'années, vers 1887, un petit temple de dimensions modestes, sur l'emplacement même du temple actuel.

D'autres édifices étaient également érigés dans le même but dans les divers pays fréquentés par les Chinois de Hải-Nam, à Saigon, à Singapore, au Siam, etc.

(1) Communication lue à la réunion du 24 juin 1914.

(2) C'est le N°28 de l'*Enumération des Pagodes et lieux de culte de Hué*, par D'Sallet et Ng-Đ-Hoè. B. A. V. H. I. p. 84.

Le plus beau de ces temples est celui qui a été construit dans l'île d'Hải-Nam même, au pays d'origine des victimes, dans la ville de Hải-Hầu 海侯, huyện de Văn-Xương 文昌, et qui a coûté plus de deux cent mille piastres.

Cependant, le temple construit à Hué en 1887 n'étant plus jugé digne d'abriter des esprits aussi glorieux et aussi puissants, les commerçants de Hải-Nam se cotisèrent et à l'aide des souscriptions volontaires recueillies parmi les fidèles et dont le total dépassa vingt mille piastres on put faire élever, en 1908, le temple actuel.

Cet édifice a été construit de toutes pièces par des artisans et décoré par des artistes venus tout exprès dans ce but de Hải-Nam. Bien que de dimensions relativement réduites, c'est un des plus beaux de ce genre, et la décoration en a été particulièrement soignée.

Il est séparé de la rue par un mur peu élevé surmonté d'une grille en fer. Au-dessus de la porte d'entrée, nous trouvons, forgés en fer, les caractères suivants : (inscription N° 1).

聰明正直

宣統庚戌

« Aux illustres et aux loyaux »

(1910)

Si nous franchissons cette porte nous nous trouvons dans une cour dallée. A droite et à gauche sont deux parterres plantés d'arbustes divers. Devant nous se dresse, au-dessus de quelques marches d'escalier, la porte monumentale qui donne accès dans le bâtiment. Sur le fronton de cette porte sont sculptés divers personnages allégoriques représentant les scènes principales du théâtre chinois.

Le temple est décoré de sculptures, d'inscriptions, de peintures murales et de sentences parallèles qui ont pour objet, soit de faire connaître la destination de l'édifice, soit de commenter et d'illustrer des épisodes historiques de l'antiquité ou des scènes de la vie chinoise, soit encore de glorifier la Chine et les Chinois en général, et les âmes des défunts en particulier.

La plupart de ces inscriptions qui sont très belles, luxueusement peintes et richement laquées, sont des ex-voto offert par les fidèles en témoignage de leur reconnaissance.

J'ai fait relever ces inscriptions que l'on trouvera ci-jointes, accompagnées de leur traduction. Afin de permettre de les repérer facilement, j'ai joint à la présente note un croquis schématique du temple



Planche V. — Le Temple de Chiêu -Ung: Façade. (Cliché H. de Pirey).

indiquant la place des inscriptions avec des numéros d'ordre correspondant aux numéros mentionnés dans la note.

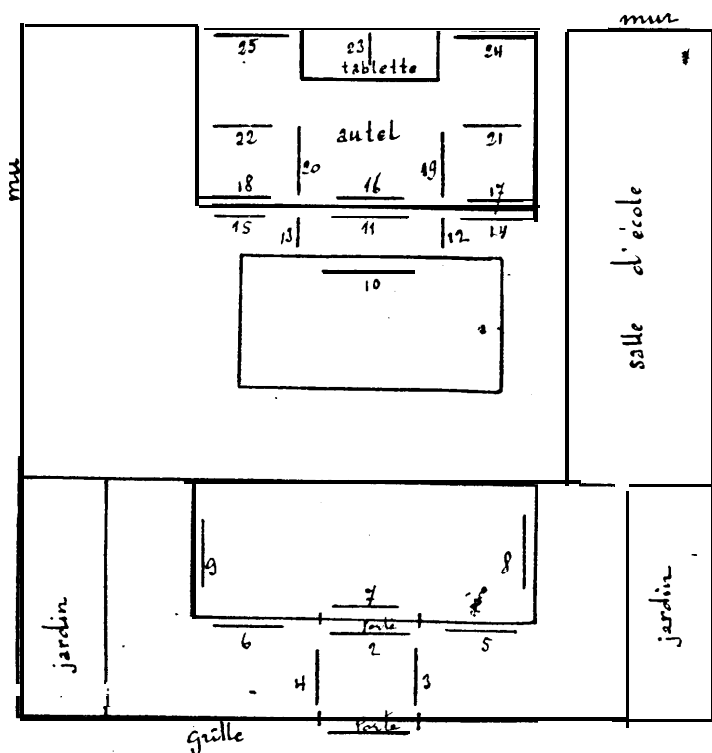


Fig. 13. - Croquis schématique du Temple de Chiêu-Ưng,
par A. BONHOMME.

Au-dessus de la porte monumentale dont j'ai parlé plus haut se trouve l'inscription N° 2 :

昭應祠

光緒戊申仲夏穀旦

« Temple du secours éclatant.

(édifié par les commerçants chinois de Hải-Nam en 1908) ».

A droite et à gauche de la porte deux sentences parallèles :

N° 3

誼彥桑梓

« A la mémoire de nos affectionnés compatriotes »

et N° 4

氣 肅 山 河

« Leur gloire embrasse l'univers. »

Puis, de part et d'autre de ces sentences, deux peintures murales, illustrant les inscriptions suivantes :

N° 5

天開地闢累累數千年間幾多名儒學士今古流傳請君試
看李謫仙眼空宇宙氣高星辰當辰寫番表磊磊落落翻翻
一班宮人文武咸爲之擁後而參前奉表者自茲厥後莫敢
不來王莫敢不來享群相驚嘆曰中國之有人

« Depuis la création du monde et pendant les milliers d'années de son histoire, la Chine a vu naître nombre d'hommes illustres dont la renommée s'est transmise jusqu'à nos jours. C'est ainsi que Lý-Trích-Tiên (1) est resté célèbre pour sa grandeur d'âme et l'élévation de ses pensées.

C'est grâce à ses conseils que l'Empereur réussit à préserver le pays de l'invasion des barbares Phiên.

Ces derniers, pleins d'admiration pour son génie et convaincus de la supériorité des hommes d'Etat chinois, firent aussitôt leur soumission.

Dès lors Lý-Trích-Tiên fut vénéré de toute la Cour. »

et N° 6

天朗氣清惠風和暢仰覓宇宙之大俯察品題之盛所以遊
目聘懷足以極視哨之娛 此地有崇山峻嶺茂林修竹
又有清流激湍映帶左右引以爲流觴曲水列坐其次

« Lorsque le ciel est claire, l'atmosphère limpide et l'air frais, nous voyons au-dessus de nous l'infini de l'univers et tout autour de nous

(1) Lý-Trích-Tiên appelé aussi Lý-Thái-Bạch, célèbre lettré chinois qui vivait sous la dynastie des Đường. Le roi Khả-Hạn qui régnait sur une peuplade barbare, les Phiên, avait envoyé à l'Empereur de Chine Huyền-Tôn, une lettre que personne ne pouvait déchiffrer. Sur la proposition de Hạ-Tri-Chương, l'Empereur manda Lý-Trích-Tiên qui lut couramment cette lettre, laquelle était une déclaration de guerre. Lý-Trích-Tiên rédigea ensuite une réponse dans la même langue. Ce que voyant, le roi Khả-Hạn déclara qu'il existait en Chine un saint et que le moment n'était pas venu de faire la guerre. Il adressa ensuite des excuses à l'Empereur Huyền-Tôn en lui demandant de le compter au nombre de ses vassaux.



Planche VI. — Le Temple de Chiêu - Ứng : Intérieur.
(Cliché H. de Pirey).

la multitude des êtres. Ce spectacle à lui seul est un plaisir des yeux et des sens. Contemplons ce ravissant paysage formé par des montagnes élevées et de vastes forêts.

La végétation y est luxuriante et l'on entend le murmure d'un ruisseau aux ondes limpides. Suivant l'antique usage, reposons-nous au bord de ce ruisseau et laissons-nous aller aux charmes de la rêverie et de la boisson. »

Après avoir franchi la porte monumentale nous trouvons au-dessus et derrière nous l'inscription N° 7 :

英爽長存

« La puissance céleste est éternelle. »

et, sur les murs, à droite et à gauche, les inscriptions :

N° 8

當年同客日南負屈捐生遺恨難填精術石

« Les Chinois, depuis longtemps, sont des étrangers en pays d'Annam.

Les mânes de ceux d'entre eux qui sont morts victimes d'une injustice ne sont pas encore apaisés. Nos efforts pour calmer leur courroux sont aussi vains que ceux de l'oiseau *Tinh-vệ* (1) pour combler le fond de la mer. »

et N°9

終古昭靈海上救沉拯溺現身常立伍胥潮

« Leurs âmes immortelles errent éternellement sur les flots et elles apparaissent, telles les vagues de *Ngũ-Tử*, (2) pour secourir les naufragés. »

(1) La légende raconte que la fille de l'Empereur *Thiệu-Hiệu* se noya en voyageant en mer. Elle se métamorphosa et devint l'oiseau *Tinh-vệ*, lequel essaya de combler la mer avec des cailloux.

(2) *Ngũ-Tử-Tư* était originaire du pays de *Sở* qu'il avait quitté pour se mettre au service du roi *Hạp-Lư* du pays de *Ngô*. Le roi de *Câu-Tiêng* du pays de *Việt* offrit à ce dernier une jeune fille du nom de *Tây-Thị*, célèbre par sa beauté. Ayant vainement fait des remontrances au roi de *Ngô*, *Tử-Tư* sortit en disant : « Le *Ngô* sera détruit et transformé en un lac par le *Việt*. »

Ayant entendu ces paroles, le roi de *Ngô* lui remit un sabre avec ordre de se suicider. *Tử-Tư* mort, son cadavre fut jeté à la rivière, mais il devint plus tard le génie des vagues.

Devant nous s'élève une sorte de galerie carrée avec quatre hautes colonnes et renfermant l'inscription N° 10 :

福蔭桑鄉

« Notre patrie est placée sous la protection des victimes. »

A droite est une pièce qui est utilisée comme salle de classe. La congrégation de Hải-Nam entretient en effet un professeur chinois qui enseigne les caractères dans ce local à une vingtaine de jeunes enfants chinois.

Pénétrant plus avant nous avons devant nous le temple même avec, au milieu, l'inscription N° 11 :

氣塞滄溟

« Leur renommée est vaste comme l'océan. »

A droite et à gauche les deux sentences parallèles :

N° 12

氣聚而伸者爲神、從古英灵多由冤憤

« Les aspirations comprimées finissent toujours par éclater et ceux qui sont morts victimes d'une injustice deviennent plus tard des génies influents. »

et N° 13

德施於 A 則宜祀况同桑梓又在他鄉

« On doit adorer les bienfaiteurs de l'humanité ; à plus forte raison ceux d'entre eux qui furent nos compatriotes et vécurent, comme nous, exilés en pays étranger. »

Puis de part et d'autre, les inscriptions :

N° 14

海國干城

« Les morts assurent la défense maritime de la Chine. »

et N° 15

海宇恩光

« Leurs bienfaits sont innombrables. »

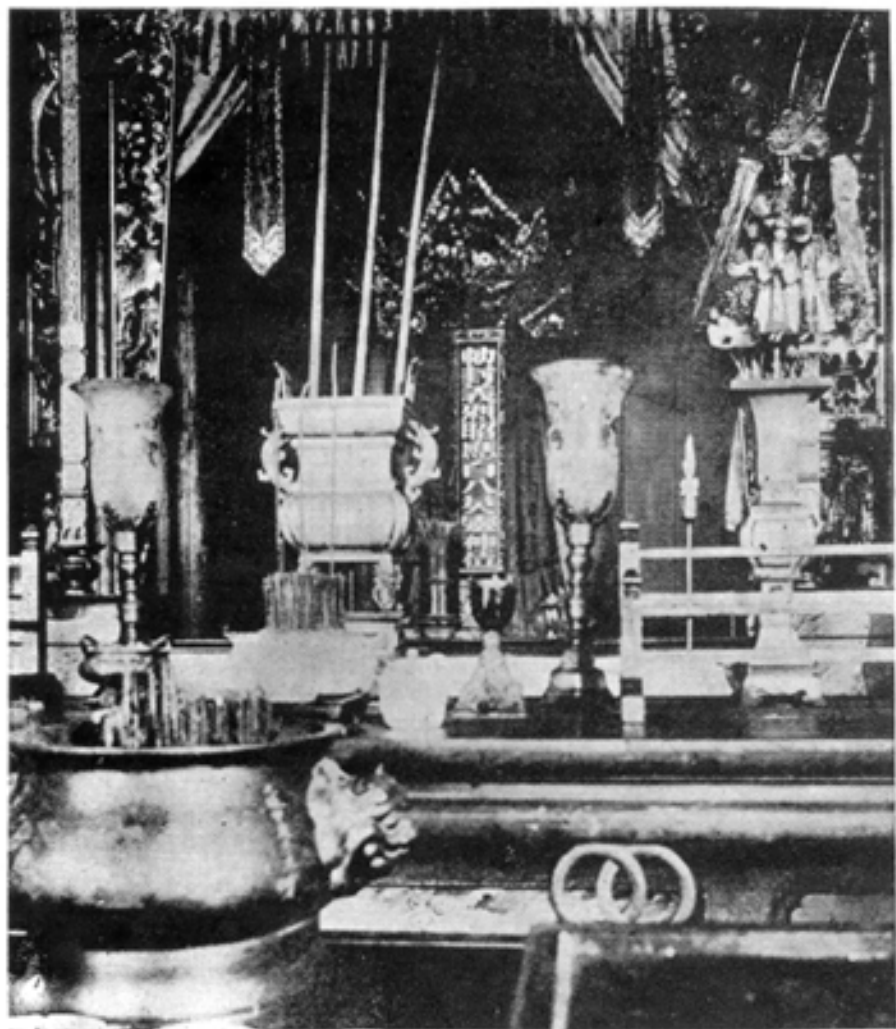


Planche VII. — Le Temple de Chiêu - Ứng :
Autel et tablette des Génies. (Cliché H. de Pirey).

Vient ensuite l'autel, très simple, avec des brûle-parfums et autres vases divers, de forme commune.

Devant l'autel nous trouvons l'inscription N° 16 :

應 厥 所 求

« Tous les vœux sont exaucés. »

et, à droite et à gauche, les deux inscriptions :

N° 17

同 氣 相 求

« Les hommes qui ont les mêmes aspirations doivent s'entr'aider. »

et N° 18

赫 濯 聲 靈

« Clarté et puissance. »

Puis, de chaque côté de l'autel, les deux sentences parallèles :

N° 19

嶺 表 叙 鄉 情 桑 梓 敬 恭 袞 古 誼

« Exilés en pays étranger, vénérons notre patrie, conformément aux préceptes des anciens. »

et N° 20

越 南 崇 祀 典 藻 蘋 芬 潔 妥 先 靈

« Le pays d'Annam a toujours observé fidèlement les rites. Offrons donc aux défunts les sacrifices nécessaires pour apaiser leurs mânes. »

Puis, de part et d'autre, les inscriptions :

N° 21

海 南 雪 淨

« L'âme des morts a la pureté du ciel et le calme de la mer. »

et N° 22

澤 及 後 人

« Leur sollicitude s'étend aux générations futures. »

Enfin, tout au fond du temple, bien en évidence, et placée verticalement dans un magnifique cadre en bois laqué et doré et artistement sculpté, nous avons la tablette des génies avec les caractères suivants :

N^o 23.

敕封義烈昭應百八英靈神位

« Tablette des 108 génies investis par Décret Royal des titres de Tout puissants, illustres et loyaux, bons et miséricordieux. »

Et à droite et à gauche de la tablette les inscriptions :

N^o 24

休有烈光

« Leur puissance se manifeste d'une manière éclatante. »

et N^o 25

氣肅南州

« Leur gloire s'est répandue dans tout l'Annam. »

* * *

Chaque année, au 6^e mois, date anniversaire de la mort des victimes, les Chinois de la congrégation de Hài-Nam se réunissent et procèdent à une cérémonie commémorative qui dure généralement trois jours, et dont l'éclat est plus ou moins grand, selon que les ressources dont dispose la congrégation sont plus ou moins considérables.

En dehors de cette cérémonie, toute personne peut venir à sa guise et à n'importe quelle date invoquer les esprits.

Les Annamites y sont également admis et ils usent largement de cette autorisation.

Les formules de prières et oraisons à réciter aux génies sont contenues dans un petit ouvrage écrit en chinois et imprimé à Hongkong. Cet opuscule, dont il n'existe d'ailleurs, à Hué, qu'un seul exemplaire, renferme également la légende des génies due à un licencié hainanais, M. Vãn-Mậu-Thự 文茂曙.

Cet auteur est le seul qui, à ma connaissance du moins, ait laissé un compte-rendu écrit des événements dont furent victimes ses compatriotes.

Voici en quels termes il les rapporte :

« Ceux qui ont été des héros pendant leur vie et sont devenus des
« génies après leur mort ont naturellement été formés par les pre-
« miers principes du ciel et de la terre ; leur gloire resplendit, telle la
« clarté du soleil et de la lune. Pour jouir éternellement de l'adoration
« des hommes, leurs mérites doivent être comparables à ceux du Créa-
« teur. Que leurs bienfaits se répandent sur les peuples ! que leur génie
« fasse ressortir ses effets sur l'univers ! et que leurs vertus s'accordent
« avec celles du ciel et de la terre !

« Notre pays de Quỳnh-Châu (Hải-Nam) est une terre splendide
« baignée par les flots de la mer et voisine de l'Annam. Il a vu naître
« des sages célèbres et des hommes de talent qui, par leur génie, ont
« répandu la civilisation et, véritables collaborateurs du Ciel, ont rendu
« d'immenses services à l'humanité.

« Or, l'Annam, sous la dynastie des Nguyễn, a sollicité et obtenu
« l'investiture de la Chine.

« Celle-ci, considérant que l'Annam est l'ancienne terre de Việt-
« Thừơng-Thị, lui a donné le nom de Việt-Nam. Le roi vassal, tout en
« conservant ses frontières, devait payer tribut à la Chine.

« Les habitants de notre pays ont coutume de venir faire du commerce
« en Annam et ont toujours été parfaitement d'accord avec les Anna-
« mites. Ces émigrants proviennent surtout de la région de Văn-Áp 文
« 邑 qui se trouve dans la partie orientale de Quỳnh-Châu et est bai-
« gnée de trois côtés par la mer. Le sol y est stérile et les récoltes ne
« suffisent pas aux besoins des habitants.

« C'est pourquoi ils sont obligés de s'expatrier pour aller gagner
« leur vie en pays étranger.

« Depuis les temps les plus reculés, ils s'embarquaient aux ports de
« Thanh-Lan 淸澗 et Phò-Tiền 舖前 pour aller commercer en Annam,
« où ils s'étaient établis depuis des générations. Quelques-uns d'entre
« eux, qui étaient des esprits remarquables, entretenaient des relations
« amicales avec des mandarins de la Cour d'Annam.

« Pendant l'été de la 1^{re} année de Hàm-Phong (1851), un grand
« bateau, le *Mãnh-Đầu* 猛頭, à la fois solide et rapide, quitta le
« port de Thanh-Lan et se rendit en Annam. Quelques commerçants qui
« n'avaient pas revu leur pays depuis longtemps profitèrent du voyage
« de retour de ce bateau pour rentrer en Chine. Il y avait parmi eux
« de riches commerçants en pierres précieuses et en cannelle. Aussi
« les richesses que renfermait la cargaison de ce navire excitèrent-
« elles l'envie des Annamites.

« Un jour du 6^e mois, le bateau se mit en route, mais, ballotté par
« les vents contraires, il fut obligé de s'abriter, le 20^e jour, en rade de
« Mạnh-Tào 孟早, province de Quảng-Ngãi.

« Le 21, au point du jour, le vent étant favorable, le navire se
« remit en route. Il fit alors la rencontre d'un vaisseau de guerre en
« surveillance sur la mer, commandé par deux mandarins civils et deux
« mandarins militaires annamites, qui se mirent à l'attaquer à coups
« de canon, et lui causèrent de grands dégâts.

« Les commerçants effrayés s'adressèrent aux mandarins en leur
« faisant remarquer qu'ils attaquaient sans motif un bateau honnête.

« Ceux-ci voyant qu'ils se trouvaient parmi les commerçants des amis
« des mandarins de la Cour d'Annam, furent pris de peur. Les deux
« mandarins militaires reconnurent leur erreur et s'engagèrent à
« payer une indemnité à titre de dommages et intérêts. Mais les man-
« darins civils sachant que la cargaison était riche et craignant qu'il
« ne leur fût impossible d'échapper, plus tard, au châtement, si, à leur
« retour en Annam, les amis des mandarins de la Cour révélaient le
« fait, ourdirent un complot avec leurs collègues militaires. Pensant
« sans doute qu'en pleine mer, leur acte n'ayant pas de témoin, passe-
« rait inaperçu et resterait inconnu, ils résolurent de tuer tous les
« passagers, ce qui leur procurerait à la fois honneurs et richesses.
« Employant la ruse ils invitèrent alors nos compatriotes à passer sur
« leur navire afin de discuter le chiffre de l'indemnité à payer.

« A peine les passagers étaient-ils arrivés sur le bateau que les man-
« darins, changeant de ton, leur firent remarquer en termes insolents
« que le *Mãnh-Đầu* n'était pas construit conformément au modèle
« réglementaire et que c'était un bateau pirate.

« Les passagers protestèrent énergiquement contre une pareille accu-
« sation, affirmant qu'ils avaient toujours été d'honnêtes commerçants.

« Mais rien ne put ébranler la cruauté des mandarins qui, ainsi qu'ils
« l'avaient décidé, firent mettre à mort, le 22^e jour, tous nos compa-
« triotes au nombre de 108 personnes. Ils leur coupèrent ensuite les
« oreilles et les ligotèrent par groupes de dix personnes qu'ils jetèrent
« à la mer. Le meurtre accompli, ils emmenèrent le *Mãnh-Đầu*. En
« cours de route, et comme ils procédaient à l'examen de la cargaison
« en vue de partager le butin, ils trouvèrent un jeune garçon qui s'était
« réfugié à fond de cale. Ils le jetèrent également à la mer et brûlèrent
« immédiatement le bateau.

« Mais aussitôt après leur mort, les âmes de ces 108 martyrs mon-
« tèrent directement au ciel bleu. Leurs mânes resplendirent sur la
« mer et se répandirent dans tout l'Annam.

« Dans le but d'obtenir des récompenses, les mandarins annamites
« avaient rendu compte à la Cour qu'ils avaient réussi à capturer en
« mer des pirates auxquels ils avaient coupé les oreilles. Mais les
« mânes divines des 108 martyrs veillaient.

« Au moment où le Roi d'Annam se proposait d'accorder les récompenses demandées, il ressentit un trouble profond ; sa main tremblait ; son pinceau tomba à terre. Tout étonné, il se dit : Comment se fait-il qu'après avoir capturé et tué plus de cent pirates, on ne présente que des oreilles et pas une seule tête ? et dans quel but le bateau a-t-il été brûlé ?

« Cette nuit-là, le Roi d'Annam vit en songe un grand nombre de Chinois se présenter à lui en criant à l'injustice. Il se réveilla en sursaut et resta assis, songeur, en attendant le jour.

« Puis il comprit soudain que les mandarins en question avaient usé d'artifices et il fit prendre des renseignements secrets.

« Sur ces entrefaites, l'affaire fut révélée d'une manière miraculeuse : parmi les victimes, il en existait une dont la femme tenait à Hué un débit d'alcool. Un des soldats qui avait pris part au meurtre et qui avait, obtenu sa part des dépouilles vint boire un verre dans ce débit. Pour régler son compte, il remit en paiement à la tenancière une bague en or et un habit en soie bleue.

« La femme fut étonnée de voir entre les mains du soldat ces deux objets qu'elle connaissait comme ayant été emportés par son mari qui venait de s'embarquer pour la Chine. S'adressant au soldat, elle se fit donner des explications. Ce dernier dans son ivresse, oubliant ce qu'il fallait cacher, laissa échapper le secret du fait.

« L'émissaire du Roi survenant, la femme réunit les parents des victimes ainsi que les Chinois de Hàì-Nam demeurant à Hué, et ils rédigèrent une plainte.

« Une enquête immédiate fut ouverte et les coupables firent des aveux complets. Conformément aux lois, le Roi condamna les mandarins avides à la mort lente et envoya leurs femmes et leurs enfants à la servitude militaire. C'est ainsi que les victimes furent vengées.

« Le Roi fit, en outre, confisquer les biens des coupables au profit des familles des victimes.

« Cependant les 108 martyrs morts à la vie terrestre, étaient arrivés à la vie éternelle. Ils n'eurent désormais qu'un seul but : être utiles aux malheureux.

« On les vit apparaître sur le rivage de la mer ou au sommet des vagues, portant secours aux naufragés.

« C'est ainsi que, depuis 40 ans, lorsque des vaisseaux de guerre ou des bateaux de commerce voyageant sur la mer de Chine, ou se rendant dans les divers points des cinq parties du monde, sont victimes d'une tempête, ils implorent le secours de ces 108 génies. Ceux qui les invoquent avec ferveur obtiennent toujours leur protection.

« Combien de services n'ont-ils pas rendus jusqu'à ce jour !

« En un mot, il n'est pas un endroit au monde où ces génies n'aient
« fait oeuvre utile. Mais leur action bienfaisante s'est surtout manifestée
« dans notre pays. C'est pourquoi tant au chef-lieu qu'à l'intérieur, des
« temples ont été élevés à leur mémoire avec l'épigraphe : « Aux 108
« héros illustres, éclatants et secourables. »

« En l'année giáp-ti du règne de Đồng-Trị (1864), un temple fut
« érigé au port de Phò-Tiến ; en l'année mậu-thìn du même règne (1868),
« un autre temple fut construit au port de Thanh-Lan. Le culte y est
« célébré avec faste, et ces temples d'or et de jade éblouissent les yeux
« des visiteurs.

« Il n'existe pas d'ailleurs de génies aussi secourables, aussi miséri-
« cordieux, ni aussi puissants et dont les bienfaits se soient répandus
« pendant aussi longtemps sur le pays. Aussi sur toute l'étendue de la
« partie sud-est de Hải-Nam, dans l'intérieur comme sur le littoral,
« s'élèvent des temples érigés à leur mémoire.

« Or, la région de Văn-Thành 文城 est le pays d'origine de ces
« illustres héros.

« C'est pourquoi les habitants de ce pays, en souvenir des innom-
« brables bienfaits reçus et en reconnaissance de la protection accor-
« dée, ont décidé d'ouvrir une souscription dont le produit serait
« affecté à la construction d'un temple dédié à ces 108 génies. En
« l'année canh-dân du règne de Quang-Tự (1890), à l'automne, on
« choisit un jour faste et on commença la construction de ce temple
« au Sud de la pagode de Từ-Vân 紫雲, sise sur le cours d'eau de
« Từ-Bôi 紫貝. Bien que le temple soit admirable, on ne peut cepen-
« dant pénétrer les secrets de la divinité. Pour pouvoir s'en assurer
« le concours, la consultation de l'oracle divin est nécessaire.

« C'est dans ce but que nous nous sommes permis de publier le
« livre de l'oracle que nous déposons dans tous les temples à la dispo-
« sition des personnes qui voudront le consulter.

« Vénérons ces génies comme s'ils étaient visibles à nos yeux ; prou-
« vons-leur notre reconnaissance en leur présentant les offrandes
« rituelles et soyons fidèles à leur culte afin qu'ils continuent à nous
« combler de leurs bienfaits.

« Nous allons citer d'ailleurs quelques faits qui témoigneront de leur
« puissance et de leur miséricorde ».

Ici l'auteur raconte quelques-uns des miracles opérés par les
génies ; il énumère les divers malheurs que le pays a pu éviter grâce à
leur intervention et il ajoute en terminant :

« Tous ces bienfaits ont été octroyés par la faveur toute puissante
« de ces illustres héros qui n'hésitent jamais à porter secours
« à ceux qui tombent dans l'infortune. Ce sont là des faits véridiques

« dont nous avons été nous-mêmes le témoin . Mais leur intervention
« s'est également manifestée dans beaucoup d'autre circonstances et
« sur les différentes parties du globe. Nous invitons donc les lettrés
« qui auront pu constater des faits semblables à bien vouloir compléter
« cet ouvrage et à lui donner la plus grande publicité.

« Ils témoigneront ainsi de leur reconnaissance tout en accomplis-
« sant une œuvre vertueuse ».

* * *

Le récit de M. *Văn-Mậu-Thư* est, dans ses grandes lignes, assez conforme à la vérité historique. Nous lisons en effet dans les *Annales de TỰ-ĐỨC* (1) que « dans le courant du 6^e mois de la 4^e année de TỰ-ĐỨC, juillet 1851, le *Chương-Vệ* *Phạm-Ních* et le *Lang-Trung* *Tồn-Thật-Thiếu*, chargés d'effectuer une reconnaissance maritime, à bord du navire *Băng-Đoàn*, adressèrent à Sa Majesté le rapport suivant :

« Arrivés dans les eaux de *Quảng-Ngãi*, nous avons aperçu trois
« bateaux ennemis. Nous avons réussi à en couler un ; un autre s'est
« enfui et a disparu du côté de l'Est ; quant au troisième, il a été
« criblé de coups de canon, et les pirates tués et blessés en grand
« nombre n'ont pas pu faire de résistance. Nous nous sommes mis
« alors à sa poursuite et nos troupes ont réussi à tuer tous les pirates
« au nombre de 70 ou 80.

« Ce bateau fut ensuite ramené à l'île de *Chiêm-Dự*.

« Cet heureux résultat étant dû en grande partie au courage montré
« par nos soldats, nous prions Sa Majesté de bien vouloir leur accorder
« telle récompense qu'Elle jugera convenable. »

Sa Majesté ayant trouvé cette affaire bizarre, donna l'ordre au Ministère de la guerre d'ouvrir une enquête sur ces faits.

Sur ces entrefaites, le *đội-trưởng* de *Tuyên-Phong* *Trần-Vân-Hựu* fit les aveux suivants :

« Le 18^e jour du 6^e mois (16 juillet 1851), notre navire était mouillé
« en rade de *Thị-Nại* lorsque nous fûmes avisés de la présence de trois
« bateaux suspects au large de l'île de *Thanh-Dự*.

« M. *Phạm-Ních* et ses collègues donnèrent aussitôt l'ordre de les
« poursuivre et de les attaquer. Les trois bateaux ne firent aucune
« résistance et s'efforcèrent seulement de gagner le large dans la direc-
« tion de l'Est.

(1) *Dại-Nam thiết lục chánh biên, đệ tứ kỷ, quyền chi lục.*

« Nous réussîmes cependant à rejoindre l'un de ces bateaux et nous
« l'attaquâmes à coups de canon. Aussitôt il abaissa ses voiles et
« s'approcha pour présenter ses papiers. Une trentaine de passagers
« montèrent à bord de notre navire et déclarèrent qu'ils habitaient la
« ville de Thừa-Thiên et qu'ils étaient connus de M. Tôn-Thất-Thiếu.

« Malgré cette déclaration, ce mandarin persista à les considérer
« comme des malfaiteurs et, d'accord avec M. Phạm-Ních, il décida de
« de les faire arrêter et décapiter.

« En conséquence, un ordre en ce sens fut immédiatement donné au
« suât-đội de Thủy-Sư Dương-Cù,

« Plus de 70 individus furent ainsi décapités et jetés à la mer. »

Le Ministère de la Guerre considérant que Phạm-Ních et les autres
s'étaient rendus coupables de meurtre dans le but d'obtenir une
récompense proposa de remettre l'affaire entre les mains du Tribunal
de Tam-Pháp pour enquête et jugement.

Le Tribunal de Tam-Pháp prononça en conséquence un jugement
aux termes duquel :

MM. Tôn-Thất-Thiếu, principal auteur du complot, et Phạm-Ních,
co-auteur, étaient condamnés tous les deux à la mort lente.

Leur famille devait être dispersée. De plus, M. Tôn-Thất-Thiếu était
déchu de son privilège de membre de la famille royale et astreint à
porter le nom de sa mère, c'est-à-dire Đặng-Thiếu.

Dương-Cù était condamné à la décapitation immédiate.

Trần-Văn-Hữu ayant fait des aveux immédiats qui permirent d'élu-
cider l'affaire était mis hors de cause.

Ces sanctions ont été approuvées par Sa Majesté. »

Le résumé de l'affaire, tel qu'il figure aux Annales, étant par trop
concis, j'ai cherché à obtenir des détails complémentaires sur cet
épisode.

Voici les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir à ce
sujet :

Dans le courant du 5^e mois de la 4^e année de Tự-Đức (juin 1851),
M. Phạm-Ních 范赤, mandarin militaire du grade de Chư-ông-vệ
(Commandant d'un bataillon de la garde royale, 2-2) et M. Tôn-Thất-
Thiếu 尊室若, mandarin civil du grade de Lang-Trung (Chef de division
des Ministère 4-1) furent désignés pour embarquer à bord du navire
de guerre Bắng-Đoàn 鵠搏 à l'effet de surveiller la partie des côtes
d'Annam dépendant des province de Quảng-Nam, Quảng-Ngãi et
Bình-Định.

Le 8^e jour du 6^e mois (6 juillet 1851), le Bắng-Đoàn franchit la passe
de Thuận-An et ce dirigea sur l'île de Chiêm-Đự 占城 ou Thanh-Châu
青州, province de Quảng-Ngãi.

Quelque temps après, le 27^e jour du 6^e mois (25 juillet 1851) MM. Phạm-Xích et Tồn-Thất-Thiếu adressèrent au Souverain un rapport exposant que le 18^e jour du 6^e mois (16 juillet 1851) ils avaient été informés de la présence au large de l'île de Thanh-Châu de trois bateaux chinois pirates.

Ils levèrent l'ancre immédiatement et, arrivés de l'autre côté de l'île, ils aperçurent, en effet, à l'aide d'une longue-vue, trois bateaux d'apparence suspecte, qui se mirent aussitôt à les attaquer à coups de canon.

Le *Bằng-Đoàn* ayant riposté vigoureusement, les bateaux ennemis prirent la fuite. Ils se lancèrent à leur poursuite et réussirent à les rejoindre le 21^e jour (19 juillet).

Le combat s'engagea aussitôt avec un grand acharnement de part et d'autre. Bientôt l'un des bateaux, criblé de coups de canon, coula à pic ; un deuxième s'enfuit et disparut du côté de l'Est ; le troisième, très endommagé par les boulets, flottait à la dérive ; la plupart des pirates qui le montaient avaient été tués et blessés au cours du combat. Il en restait cependant encore une dizaine environ. Un détachement sous les ordres du Hiệp-Quần (Capitaine, 6-1) Dương-Cù 楊衢 fut alors dirigé sur le bateau ennemi. Mais l'équipage ayant refusé de se rendre et opposé au détachement une résistance désespérée, un nouveau combat s'engagea et parmi les pirates survivants, les uns furent tués par les soldats, les autres se jetèrent à la mer. Le bateau fut ensuite ramené à l'île de Chiêm-Dự.

Le rapport ajoutait qu'au cours de cet engagement le *Bằng-Đoàn* n'avait éprouvé que quelques avaries peu graves qui avaient pu être facilement réparées ; que deux canons, avaient eu une partie de leur culasse endommagée, mais qu'aucun soldat n'avait été tué.

Enfin MM. Phạm-Xích et Tồn-Thất-Thiếu signalaient la brillante conduite et le courage déployés par les troupes au cours de cette affaire et demandaient des récompenses en leur faveur.

Le roi Tự-Đức éprouva un certain malaise à la lecture de ce rapport. Il fut surpris de l'excès de cruauté montré dans cette affaire par les Commandants du *Bằng-Đoàn*, et il s'étonna surtout qu'aucun pirate n'eût été capturé vivant.

Il donna, en conséquence, l'ordre au Ministère de la Guerre d'ouvrir une enquête sur l'affaire et d'envoyer sur les lieux un des fonctionnaires de ce Ministère.

Cette mission fut confiée au Viên-Ngoại (Chef de bureau, 6-1) Nguyễn Văn-Tần 阮文進 qui, à son retour, confirma les déclarations faites par Phạm-Xích et Tồn-Thất-Thiếu et ajouta « que le bateau capturé était « long de quatre perches un thước, large d'une perche et un thước, a profond de six thước deux tấc et peint en noir, muni d'un grand mât

« et d'un mât de misaine, d'un gouvernail et d'un canot. On y voyait
« partout les traces des dégâts causés par les coups de canon. Le car-
« gaison était composée de riz, étoffes et autres marchandises diverses.
« Il s'y trouvait un petit canon en fonte long de neuf tât, complètement
« rouillé et paraissant hors d'usage, deux boulets, une misse contenant
« environ 15 livres de poudre et un support de canon portant l'ins-
« cription : « Fait par la maison Lưu-Long-Xương 劉隆昌 à Hà-Nam-
« Sa 河南沙 (Chine). »

En transmettant ces renseignements au Souverain, le 6^e jour du 7^e mois (5 août 1851), le Ministère concluait que ce bateau étant peint en noir n'était donc pas un bateau de commerce, qu'au surplus les déclarations faites par les sous-officiers et soldats prouvaient que les passagers de ce navire étaient bien des malfaiteurs.

Cependant le Ministère ajoutait que le fait de les avoir tués jusqu'au dernier même lorsqu'ils ne pouvaient plus faire de résistance, était évidemment exagéré.

Sur ces entrefaites, le *đội-trưởng* de Tuyên-Phong (Quartier maître de marine 9-1) Trần-Văn-Hữu 陳文佑 dénonça l'affaire et avoua que les choses s'étaient passées de la manière suivante :

Le 18^e jour du 6^e mois (16 juillet 1851), le *Bằng-Đoàn* était mouillé en rade de Thi-Nại 施耐 devant le thôn de Thạch-Bì 石碑, village d'origine de Phạm-Xích (Quảng-Ngãi), lorsqu'on fut prévenu que trois bateaux d'allure suspecte se trouvaient au large de l'île de Thanh-Dự. Phạm-Xích et Tôn-Thất-Thiếu ordonnèrent aussitôt de lever l'ancre et de se mettre en route.

Arrivés derrière l'île on aperçut trois bateaux chinois.

Aux coups de feu tirés par le *Bằng-Đoàn*, ces navires s'enfuirent du côté de l'Est. On se mit à leur poursuite mais ils ne répondirent à aucun des coups de canon. Le 20^e jour (18 juillet), deux des bateaux disparurent et le troisième, fortement endommagé, abaissa ses voiles. Phạm-Xích fit donner l'ordre aux passagers par le porte-voix de venir lui parler. Obéissant à cet ordre, trente-trois Chinois se présentèrent successivement et déclarèrent qu'ils étaient les uns domiciliés à Thira-Thiên et connus du Lang-Trung Tôn-Thất-Thiếu et du suât-đội Nguyễn Ti, les autres domiciliés à Quảng-Ngãi.

Ils ajoutèrent qu'ils rentraient en Chine et que leur bateau était un vaisseau de commerce et non un bateau pirate.

Malgré ces déclarations, Phạm-Xích envoya un détachement commandé par le *đội-Quân* (Capitaine 6-1) Dương-Cù 楊衢 faire une perquisition à bord du vaisseau étranger. Il n'y fut trouvé que des marchandises et aucune arme. Néanmoins ordre fut donné à Dương-Cù de ligoter tous les passagers, un nombre de soixante-quinze

Chinois. Vers la 2^e veille, sur un nouvel ordre transmis par le porte-vois, tous les Chinois furent décapités puis jetés à la mer.

Pendant ce temps, les 33 Chinois qui étaient restés à bord du *Bằng-Đoàn* furent également décapités et jetés à la mer, soit donc au total 108 Chinois tués, sans compter un autre individu qui s'était caché à fond de cale et qui, ayant été découvert, se jeta à l'eau et disparut.

Toutes les malles, caisses et corbeilles qui se trouvaient à bord du bateau chinois furent transportées sur le *Bằng-Đoàn* et le bateau capturé fut peint en noir pour lui donner l'aspect d'un bateau pirate.

Le Ministère de la Guerre transmet ces nouveaux renseignements au Roi dans un rapport du 11^e jour du 7^e mois (7 août 1851) en demandant des instructions.

Tự-Dức annota cette pièce dans les termes suivants :

« Dernièrement. Phạm-Ních et Tồn-Thất-Thiếu m'ont adressé un « rapport au sujet de l'arrestation d'un bateau de pirates chinois. En « parcourant ce rapport, j'ai constaté que le bateau avait été capturé « sans son équipage et qu'aucun coupable n'avait été présenté comme « preuve. Ce fait a attiré mon attention et excité ma pitié. J'ai ordonné « au Ministère de la Guerre de faire une enquête sur cette affaire. « Mais lorsque j'ai reçu le premier rapport de ce Ministère exposant « que les pirates ayant résisté avaient tous été tués, mes soupçons « n'ont fait qu'augmenter. C'est pourquoi j'ai hésité avant de l'ap- « prouver.

« Or, il résulte des nouveaux renseignements recueillis par le Minis- « tère, que Phạm-Ních et ses complices ont cherché artificieusement « à obtenir des récompenses et des honneurs. Ce sont des individus « fourbes, avides et cruels, n'ayant aucun sentiment humain. Que leur « crime est grand ! En y pensant je frémis d'horreur et j'ai peine à « concevoir pareille cruauté !

« Il y a donc lieu de continuer l'enquête et de faire passer tous les « coupables en jugement pour qu'ils soient punis suivant les lois du « royaume.

« En conséquence j'ordonne de révoquer Phạm-Ních, Tồn-Thất-Thiếu « et Dương-Cử de leur fonctions, de les faire mettre immédiatement « en état d'arrestation et de les remettre à la disposition du Tribunal « de Tam-Pháp, (Tribunal des trois règles), lequel ouvrira une instruction « et rendra un jugement qui sera ensuite soumis à mon approbation.

« Le Ministère de la Guerre avant envoyé en mission sur les lieux « un fonctionnaire qui n'a pas su découvrir la vérité, il y aura lieu de « prendre des sanctions contre les membres de ce Ministère.

« Des instructions ultérieures seront données à ce sujet après le « prononcé du jugement. »

L'instruction ouverte par le Tribunal de Tam-Pháp (1) 三法 conformément aux ordres reçus, confirma la dénonciation faite par le **đôit-rông** Trần-Văn-Hữu, et les coupables firent des aveux complets.

En conséquence, le Tribunal, dans son rapport du 23^e jour du 19^e mois (18 novembre 1851), proposa de prononcer contre eux le jugement suivant :

Le Lang-Trung Tôn-Thất-Thiếu et le Chương-Vệ Phạm-Ních étaient tous deux condamnés à la mort lente (2), comme instigateur du complot. Tôn-Thất-Thiếu était rayé du contrôle de la Famille Royale et il devait désormais s'appeler du nom de sa mère Đặng-Thiếu.

Sa femme et ses enfants étaient séparés et envoyés en exil en Cochinchine ainsi que la femme et les enfants de Phạm-Ních.

Le Hiệp-Quản Dương-Cù, à la décapitation immédiate avec exposition de la tête (3) comme complice.

Les Hộ-Vệ (Sous-officiers de la Garde royale, 7-1), Lê-Kỳ 黎期, Tôn-Thất-Cầm 尊室錦, Tôn-Thất-Giá 尊室遺 et Tôn-Thất-Hành 尊室行, à la décapitation immédiate, pour avoir présidé à l'exécution des Chinois.

Les trois derniers étaient rayés du contrôle de la Famille Royale et devaient s'appeler désormais d'après le nom de leur mère Nguyễn-Gầm, Lê-Giá et Nguyễn-Hành.

Les suât-đội (Sergents, 7-1) Hồ-Tả-Hồ 胡佐虎, Dương-Đức-Bửu 楊德寶 et Nguyễn-Tị 阮避 qui n'avaient pas pris une part directe au

(1) Le Tribunal de Tam-Pháp ou des trois règles était chargé d'examiner toutes les affaires judiciaires importantes à soumettre au Roi. Il comprenait les hauts mandarins du Ministère de la Justice, les censeurs et les membres du Đại-Lý-Tự. C'est lui qui, dans sa session d'automne, revisait les jugements des criminels condamnés à mort avec sursis. Il soumettait alors son opinion au souverain qui prononçait ou l'ordre d'exécution ou la prolongation du sursis, ce qui renvoyait le condamné aux assises d'automne de l'année suivante.

(2) « La mort lente est la peine terrible au-delà des peines terribles ; ce n'est « pas seulement dans la liste des peines modernes qu'on ne la voit pas figurer, on « ne la voit pas non plus énumérée dans les peines des temps anciens. La règle « de cette peine consiste à arracher les chairs du corps par menus morceaux, « jusqu'à ce qu'il soit complètement décharné ; aussitôt après, aux hommes, on « coupe les parties sexuelles ; pour les femmes, on recouvre ces parties d'une « étoffe, on leur ouvre le ventre et on en retire les intestins jusqu'à ce que la vie « soit éteinte. Après cela, on enlève les membres, on coupe les articulations et on « brise les os. »

(Philastre : *Code annamite*, 1, page 61.)

(3) « L'exposition de la tête consiste à couper la tête du coupable, à la placer « sur une perche avec le nom du criminel et l'indication de son crime ; enfin à « placer cette perche à un carrefour. Ce moyen est employé pour inspirer la crainte a et intimider la multitude. »

(Philastre *id.* page 62).

meurtre, mais ne s'y étaient pas non plus opposés, étaient condamnés à 100 coups de *trượng* et à l'exil à 3.000 lis, **Hồ-Tả-Ho** devant être interné à Biên-Hòa, **Dương-Dức-Bừu** à Gia-Định et **Nguyễn-Tị** à Vĩnh Long.

Le **Hộ-Vệ Tôn-Thất-Chằng** 尊室緘 qui, au cours de son incarcération, tenta de se suicider en se coupant la langue et qui était resté infirme à la suite de cette blessure, fut dispensé de peine mais rayé du corps des **Hộ-Vệ** et renvoyé chez lui comme *nhàn-táng* (sans fonctions) pour n'avoir pas dénoncé le meurtre à l'autorité.

Les vingt **đội-trưởng** (Caporaux, 9-1) ainsi que tous les soldats au nombre de 70 environ, embarqués à bord du **Bằng-Đoàn** étaient condamnés chacun à 100 coups de *trượng* et à la destitution de leurs grades, sauf le **Hộ-Vệ Tôn-Thất-Ân** 尊室恩 qui seul essaya de s'opposer au meurtre et qui fut, en conséquence, maintenu dans ses fonctions.

Le **đội-trưởng Trần-Văn-Hựu**, ayant dénoncé le fait, était acquitté.

Le **Viên-Ngoại Nguyễn-Văn-Tàn**, envoyé en mission à Quảng-Ngãi après l'affaire et qui n'avait pas réussi à découvrir la vérité, était condamné à la rétrogradation d'une classe.

Les trois Mandarins supérieurs du Ministère de la Guerre M. M. **Trương-Đăng-Quê** 張登桂, **Trương-Quốc-Dụng** 張國用, et **Nguyễn-Đình-Tân** 阮廷賓, coupables d'avoir chargé d'une enquête un fonctionnaire incapable et d'avoir adressé un rapport erroné, étaient condamnés à une suspension de solde d'un an.

Les biens des coupables devaient être confisqués et versés au nommé **Phan-Ky-Ký** 潘機記, chef de la congrégation d'**Hải-Nam** pour être distribués par ses soins aux parents des victimes, auxquels on avait déjà restitué les marchandises saisies sur le bateau.

Enfin une certaine somme était allouée au **phủ** de Thừa-Thiên pour l'achat des offrandes nécessaires en vue de célébrer à Thuận-An, sur le rivage de la mer, une cérémonie expiatoire en l'honneur des mânes des victimes.

L'exécution des coupables condamnés à mort devait avoir lieu immédiatement à l'issue de cette cérémonie.

Ce jugement, après avoir été ratifié par le **Nội-Các** (Secrétariat Royal) (1), fut approuvé par le Roi **Tự-Đức**, le 7^e jour du 11^e mois de la 4^e année de son règne (7 Décembre 1851).

(1) Le **Nội-Các** ou Secrétariat Royal est une sorte de Conseil aulique placé près du Souverain. Composé de quatre hauts fonctionnaires appartenant à différents Services, il est installé, à portée, dans le Palais réservé. Ce Conseil examine toutes les affaires soumises au Roi et il est l'intermédiaire obligé entre la Cour et le Souverain. C'est à lui qu'incombe le soin de faire des ampliations de toutes les décisions royales, l'original, revêtu de la signature du Roi, devant être conservé dans les archives.

UNE CAPITALE ÉPHÉMÈRE : TAN-SO (1)

Par H. DE PIREY.

des Missions Étrangères de Paris.

Le Général de Courcy était arrivé en mai 1885 pour prendre la succession du Général Prière de l'Isle. Au mois de juin, le nouveau Général en Chef décidait de se rendre à Hué et le 2 juillet il débarquait à Thuận-An avec une escorte de 19 officiers et 1024 hommes. Mais dans la nuit du samedi au dimanche 4-5 juillet il était attaqué par une armée de trente mille Annamites. Tous ces faits nous sont encore présents à la mémoire.

Le 9 novembre 1910, le Capitaine Bastide, du 9^{me} colonial, nous a retracé, dans une intéressante conférence, cette attaque préparée avec une habileté consommée et que l'histoire stigmatise sous le nom de « guet-apens de Hué ».

Il nous a montré la magnifique résistance du Colonel Pernot et des troupes françaises, qui fut suivie de la fuite du roi HÀM-NGHI, et, un peu plus de deux ans après, de sa déchéance (1^{er} novembre 1888). Dans le courant de cette étude, il m'arrivera quelquefois de citer cet auteur ou de le contredire.

Il est cependant un point resté dans l'ombre, et qui pourtant mérite plus de lumière ; je veux parler de la citadelle de Tân-Sổ, construite par les soins des régents Nguyễn-Vân-Từn et Tôn-Thất-Thuyết, au-dessus de Cầm-Lộ, dans la montagne, et qui était destinée, disait-on, à servir de nouvelle capitale, dans le cas où la citadelle de Hué tomberait au pouvoir de la France.

Je suis allé reconnaître ce qui reste de cette citadelle, j'ai interrogé sur place les habitants de la région, dont un grand nombre ont assisté aux événements de 1885. Ce sont les résultats de mes investigations que je vous offre aujourd'hui. Je ne me porte pas garant de l'absolue exactitude des renseignements que l'on m'a fournis. Mais comme l'histoire de cette période est encore très confuse, j'ai cru qu'on ne devait dédaigner aucune source de documentation, quitte à contrôler le tout par après, et à rejeter les détails qui seront reconnus inexacts. Je souhaiterais donc que l'un d'entre nous mieux qualifié que moi, pût reprendre cette étude, avec les documents que les archives publiques doivent contenir.

(1) Communication lue à la réunion du 24 juin 1914.

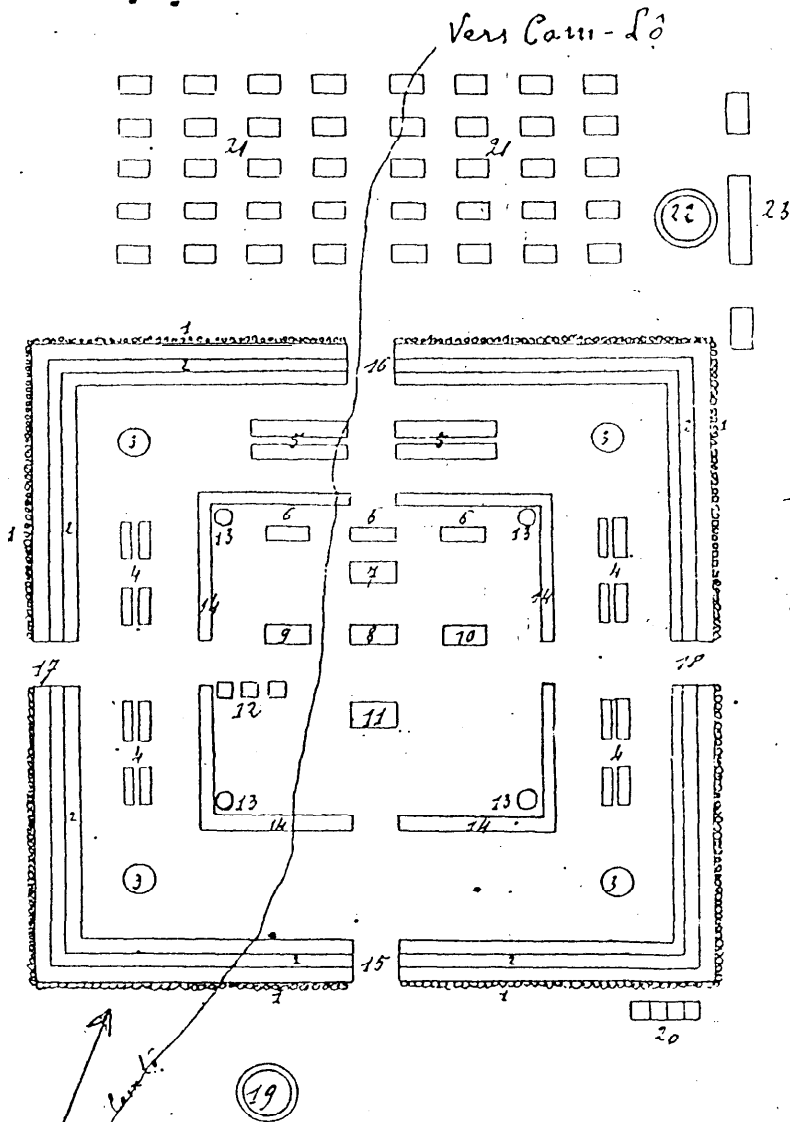


Fig.14. — Plan de la Citadelle de Tân-Sở, par H. DE PIREY.

LÉGENDE : — 1 Palissade. — 2 Quadruple haie de bambous. — 3 Puits de 20 mètres. — 4 Casernements. — 5 Marché. — 6 Cuisines. — 7 Demeure du Quan-Chánh. — 8 *Nhà-dưỡng*. — 9 *Sơn-Phùng-dưỡng*. — 10 *Phò-Sử-dưỡng*. — 11 *Tiên-dưỡng*. — 12 Greniers. — 13 Canons. — 14 Enceinte intérieure. — 15 Cửa-Tiền. — 16 Cửa-Hậu. — 17 Cửa-Hữu. — 18 Cửa-Left. — 19 Mât de pavillon. — 20 Ecurie des éléphants. — 21 Village de Tân-Sở. — 22 Pagode Miếu-Dông. — 23 Poudrière. Canons.

La citadelle de Tân-Sở (Tân : nouvelle ; Sở : résidence) fut commencée, m'a-t-on dit, en l'année « *qui-vi* », soit 1883, et avant la mort de Tự-Đức(1). Elle est située à dix ou quinze kilomètres au Sud-Ouest du chef-lieu du huyện de Cam-Lộ, sur un plateau de cent un mètres d'altitude et touche au Nord et Nord-Ouest au village de Bàng-Sơn, au Sud et Sud-Ouest au village de Việt-Yên, et à l'Est à celui de Mai-Dân.

Elle formait un carré parfait de sept cent quatre-vingts mètres de côté, et comprenait deux enceintes principales. La route actuelle de Cam-Lộ à Mai-Lãnh la traverse un peu obliquement du Nord au Sud.

La première enceinte était composée d'un rang de pieux fichés profondément en terre, de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre et d'une hauteur de quatre mètres au-dessus du sol, qui étaient fortement reliés entre eux par du rotin : de quatre rangs de haies de bambous plantées parallèlement et espacées l'une de l'autre par un fossé profond qui avait dix mètres de large. Ces haies de bambous furent apportées touffes par touffes et plantées par les soins des soldats qui furent les réquisitionner dans les villages du phủ de Triệu-Phong et du phủ de Cam-Lộ. A l'intérieur de cette première enceinte on remarquait quatre puits placés aux quatre coins et dont l'orifice avait de sept à huit mètres

(1) Il y en a qui prétendent faire remonter la fondation de Tân-Sở à la 32^e année de Tự-Đức, 1879 Elle aurait été motivée par une demande des hauts mandarins de Hué de déclarer la guerre aux Français. Le roi aurait répondu : « Je n'ai pas d'enfant mâle ; ma mère et moi sommes vieux ; il convient de patienter et de rester en paix quelque temps. Si la cour et le peuple veulent entrer en lutte avec les Occidentaux, dans quel endroit placerez-vous ma personne, ma mère et mon fils adoptif ? » Bien qu'hésitant, il aurait laissé agir les mandarins qui auraient commencé ces travaux cette année là. Je donne cette opinion simplement à titre de document.

Voici les renseignements que donne, sur la construction de Tân-Sở, Picard-Destelan, dans *Annam et Tonkin*, Paris, Ollendorff, 1892.

P. 190. « La citadelle de Cam-Lộ, qui se trouve dans les montagnes de Quảng-Trị, deviendrait la seconde capitale de l'Annam ; c'est là que se retirerait le roi... Depuis trois mois (ces pages sont datées de décembre 1883), mille à quinze cents hommes travaillent à la citadelle de Cam-Lộ, non pas tant en vue de la défense que pour la mettre en état de devenir une résidence royale. On y construit des habitations, on y élève de ce qu'on appelle en annamite des palais royaux... qui ne sont en réalité que des constructions plus soignées que celles qui servent au vulgaire... »

P. 202-203. « La Cour d'Annam et le roi sont en fuite... Il est certain que la cour, que tous les mandarins et les lettrés, tous dévoués au roi et à la reine mère, se sont retirés dans la forteresse de Cam-Lộ... Une rivière assez importante coule au pied des murailles de Cam-Lộ ; il y a dix-huit mois (ces pages sont datées du 15 juillet 1885), dis-mille hommes travaillaient à la citadelle dont on relevait les murailles. On s'occupait activement d'élever des habitations qui étaient destinées à servir de refuge à la cour en cas de fuite ; on creusait le lit de la rivière pour permettre aux grandes jonques de remonter de Cửa-Việt jusqu'à ses sources, près d'Ai-Lào... » Comp. p. 225.

de circonférence. Ces puits furent creusés jusqu'à cinquante *thước* de profondeur (c'est-à-dire vingt mètres français) par les « *phạm* » ou prisonniers détenus à *Ài-Lào* et qui, sur l'ordre de *Nguyễn-Văn-Tường*, avaient été élargis afin de coopérer au bien commun. On descendait dans ces puits par un petit chemin circulaire aussi étroit que dangereux ; mais malgré tant de travail, on ne put jamais recueillir d'eau potable, et les prisonniers durent aller jusqu'au village de *Bằng-Sơn* pour faire la corvée d'eau quotidienne destinée à approvisionner les habitants de la citadelle.

A l'Ouest et à l'Est, correspondant aux portes de la citadelle *Cửa-hữu*, *Cửa-tả*, il y avait des casernements pour les soldats. A la porte de droite, (*Cửa-hữu*) habitaient les *linh-lệ* ; à la porte de gauche (*Cửa-tả*), les *linh-giang*. Ils étaient plus spécialement destinés à la garde de l'enceinte intérieure (*thành-nội*), au service du roi et des mandarins, et étaient astreints à des exercices quotidiens (*tập thể võ*). Enfin, vers la face nord, correspondant à la porte dite *Cửa-hậu*, il y avait un marché qui fut pendant un certain temps très important et sur lequel on pouvait à cette époque trouver tous les produits de la capitale et des provinces.

Si du marché, et en passant par la porte, *Cửa-hậu*, ou pénétrait dans la deuxième enceinte dite « *Thành-nội* », et interdite au peuple, on accédait d'abord aux trois bâtiments destinés aux cuisines du roi et des mandarins, qui formaient une ligne droite transversale.

Le deuxième bâtiment était la demeure du *Quan-Chánh* (mandarin principal) qui devait avoir la surveillance de toute la citadelle. Il y avait ensuite trois autres maisons disposées toujours parallèlement aux premières. Celle du milieu était destinée au roi (*Hậu-đường*) ; celle de droite pour le *Sơn-Phòg* (*Sơn-Phòg-đường*) ; et celle de gauche pour le *Phó-Sứ* (*Phó-Sứ-đường*).

Le palais du roi comprenait encore une deuxième habitation située en avant de celle ligne et dont la façade était tournée vers le Sud. Elle portait le nom de « *Tiền-đường* ». A droite et en retrait, il y avait les magasins ou « *Kho* » où était le trésor royal transporté de *Huế*, le grenier à riz, les magasins d'étoffes et de soieries à l'usage du roi, etc...

On m'a affirmé que le trésor comprenait en tout neuf cent cinquante caisses, droit quatre cents étaient pleines d'or et cinq cent cinquante d'argent. Dans sa fuite, le roi ne put prendre avec lui que cent de ces caisses.

Enfin aux quatre coins de celle enceinte réservée, on remarquait quatre petits édifices couverts en paillotes et abritant quatre petits canons dits « *Khoà-sơn* ».

Entre la première enceinte et la seconde, il y avait une distance de cent cinquante mètres. La seconde enceinte était circonscrite par un

mur en terre qui avait deux mètres de haut et la largeur totale de cette enceinte était de quatre cent vingt mètres.

A l'extérieur de la première enceinte de la citadelle et du côté sud, pas tout à fait en face de la porte dite *Cù-a-liên*, mais un peu plus sur la droite, on voit encore l'emplacement du mât de pavillon. C'est une butte de terre couverte de brousse, de forme circulaire, d'environ trois à quatre mètres de haut, et qui était surmontée d'un mât portant les couleurs royales. L'ensemble atteignait une hauteur de cinquante *thước*, soit vingt mètres (1).

Vers le coin sud-est, toujours à l'extérieur, était placée l'écurie des éléphants, qui étaient au nombre de quatre.

Du côté du Nord, un emplacement très vaste était destiné au peuple. Toute cette face de la citadelle n'avait pas tardé à être envahie par les auberges, par les marchands de thé et d'alcool, par les joueurs et les fainéants de toute espèce. Il se forma donc très rapidement un village, qui occupa bientôt un espace considérable et qui compta facilement dix à quinze mille personnes venues de toutes les parties de l'Annam.

En effet, ouvriers, artisans, soldats, copies, furent recrutés dans toutes les provinces, pour le transport et la construction des bâtiments royaux. Les cuisines, les greniers à riz, les casernes, les maisons du roi et des mandarins furent expédiés de Hué pièces par pièces et reconstruites à *Tân-Sở*. Elles devaient être plus tard entourées de murs en briques, et étaient provisoirement recouvertes en pailloles ; les matériaux étaient déjà là, prêts à être utilisés, mais ils ne le furent jamais à cause du dénoûment trop rapide que prirent les événements.

Sur le côté nord-est de la citadelle, il y a encore maintenant un bouquet de grands arbres qui abritent plusieurs pagodons. Cet endroit consacré au culte sous le nom de « *Miễu-Đông* » appartient au village de Mai-Đàn. C'est derrière cette espèce de paravent naturel qu'étaient dissimulées les munitions de guerre. Poudre, canons, fusils, boulets, furent entassés dans un immense magasin qui était pourvu d'un plancher sous lequel on creusa une sorte de cave destinée à contenir les caisses de poudre.

(1) J'ai pu avoir une explication au sujet de ce mât de pavillon, qui ne se trouve pas comme d'habitude devant la porte. On m'a dit que les travaux de *Tân-Sở* étant déjà très avancés un mandarin du grade de « *Tể-Từu* », vint de Hué pour en surveiller les travaux. Mais ce mandarin constata avec terreur que l'orientation était défectueuse, car une montagne placée en face de la porte du Sud devait, selon les rites, exercer une influence néfaste. Comme on ne pouvait songer à déplacer toute la citadelle, il fit seulement reculer le mât de pavillon à la place qu'il occupe encore aujourd'hui.

Il y avait, dit-on, plus de mille canons tant en fonte qu'en bronze. Ils se divisaient en trois catégories : les *khoa-sơn* ou petits canons, les *đại-bác* qui étaient beaucoup plus gros et les *thần-công* ou fusils de remparts. En plus de cette artillerie, il y avait, de chaque côté de la maison du roi dite « *Tiên-Đường* », deux énormes canons en bronze abrités chacun par un parasol jaune. Le premier était désigné ainsi : *Phá địch tuyệt đông đại tướng quân*, « le grand Maréchal qui détruit les ennemis, fort entre tous » et était brisé à la gueule. Le deuxième qui était intact avait été désigné : *Phá địch hùng oai đại tướng quân*, « le grand Maréchal, qui détruit les ennemis, terrible, inspirant la terreur ».

Tous les deux portaient encore sur la culasse les quatre caractères « *Lê triều chế tạo* » qui indiquent l'époque des Lê où furent fabriqués ces deux canons (1).

Il reste encore dans les bordures des champs et dans les haies avoisinantes, des monceaux de boulets en fonte, de toutes les grosseurs, qui servent actuellement aux jeux des petits buffliers. J'ai moi-même en 1902, possédé une pièce curieuse : c'était un boulet en pierre verdâtre, à grain très dur, de la grosseur d'une boule de billard, qui avait été façonnée sur un tour et qui était d'une exécution parfaite, tant pour la rondeur que pour le poli et le fini du travail.

Pour accéder à *Tân-Sở*, il y avait trois chemins. Le premier partait du village de *Mộc-Đức* au lieu dit « *Bên-Tre* » en aval de *Cam-Lộ* et sur la rivière de ce nom. Un ruisseau assez profond qui vient se jeter à cet endroit, permettait aux barques venues de Hué d'opérer leur déchargement à l'abri de tout regard indiscret. De toutes petites barques prenaient ensuite les marchandises les plus lourdes, telles que canons, caisses de barres d'argent, etc. et remontaient le cours du ruisseau aussi loin qu'il était possible. Pour le reste du chemin, il fallait porter à dos d'homme, et pour les gros canons il ne fallut pas moins, dit-on, de quarante à cinquante coolies.

(1) Au sujet de ces deux canons, dont l'un était brisé, voici ce qui m'a été rapporté. Sous le règne de *Minh-Mạng*, il y eût en Cochinchine la révolte de *Lê-Khôi*, fils adoptif du *Thượng-Công-Duyệt*. Le roi avait placé ces deux canons en ligne de bataille, lorsqu'un coup parti du camp des révoltés vint briser la gueule de l'un deux. La victoire finale étant restée à *Minh-Mạng*, le roi ordonna de rapporter à Hué ces deux canons, qui furent entourés d'honneurs particuliers et auxquels on attribua la victoire. A cette époque, ils avaient été placés à la pointe du *Mang-Cá* afin de protéger la citadelle du côté du fleuve.

Lors de la construction de la citadelle de *Tân-Sở*, le roi *Tự-Đức* ordonna qu'ils fussent transportés dans la nouvelle capitale à titre de génies protecteurs et tutélaires.

Ce chemin, dissimulé à travers la brousse, venait aboutir au marché de Mai-Lộc et n'est plus guère suivi maintenant que par les buffles.

Le deuxième chemin portait du phủ de Cam-Lộ et se dirigeait au Sud par Phan-Xá. Après avoir passé le ruisseau dit « Khe Mụ-Hai », il montait à la cote de cent trente-trois mètres par des lacets qui étaient fort bien aménagés. Ce chemin appelé « đàng cỏ » était le vieux chemin annamite, et laissait le Col des Canons à l'Ouest, pour venir aboutir dans la brousse, après le pont actuel de Việt-Yên.

Enfin le troisième chemin est celui du Col des Canons actuel. Ce fut Nguyễn-Văn-Tường qui rendit ce passage praticable bien des années avant l'établissement de Tân-Sở, alors qu'il exerçait à Cam-Lộ la charge de Tri-Huyện, vers la huitième ou neuvième année de Tự-Đức 1855-1856. Plus tard encore, Nguyễn-Văn-Tường, qui occupait à Hué la charge de Phủ-Đoãn, fut rétrogradé pour faute grave par le roi Tự-Đức et envoyé en disgrâce à Quảng-Trị. Il prit donc humblement le chemin de l'exil, suppliant le roi et les hauts mandarins de lui pardonner sa faute, en vertu de sa soumission et de sa prompte obéissance, et de lui permettre de retrouver plus tard sa charge et ses titres. Il sut si bien s'abaisser et payer de si bonnes paroles, qu'il obtint dans son exil le titre de Khâm-Phái, et ce fut à cette époque qu'il combina tous les plans qu'il devait réaliser plus tard à Tân-Sở, dont il fut en somme le seul inspirateur et l'architecte. Il obtint du roi la grâce des prisonniers condamnés à Ai-Lào, sut en faire ses hommes liges et ses complices et fonda avec eux le village de Tự-Tân, mot qui signifie s'amender, se corriger. Les villages de Tân-Định et Tân-Mĩ sont de la même époque et ont la même origine.

Ce fut donc lui qui rendit praticable ce chemin du Col des Canons, ainsi appelé parce qu'il le fortifia avec de grosses pièces d'artillerie qui commandaient tout le défilé et que nos troupes eurent bien soin d'éviter, en passant par le chemin Cam-Lộ Phan-Xá qui n'était pas gardé.

Le pays de Cam-Lộ avait d'abord porté le nom de Cam-Hòa-Huyện. Lors de l'établissement de la citadelle de Tân-Sở, le mandarin résidant à Cam-Lộ portait le titre de Sơn-Phong ou Chef de la garde des montagnards. Son grade était à peu près celui d'un Tri-Phủ, mais il avait de plus autorité sur les quelques peuplades sauvages qui consentaient à payer un tribut au roi d'Annam, parce qu'elle habitaient sur les territoires de l'Empire. A cette époque, le Sơn-Phong habitait au village de Tự-Tân. De grands arbres abritant quelques pagodes indiquent encore aujourd'hui l'emplacement de sa résidence. Il fut transféré à Tân-Sở sous le nom de Sơn-Phong Mới, ou nouveau Sơn-Phong. C'était un mandarin originaire de la province de Hà-Tĩnh nommé Ngụy-Khắc-Kiểm.

Le Quan Phó-Sứ était Nguyễn-Tuy du village de Vĩnh-Phước, province de Quảng-Trị.

Le Chánh-Sứ était Lê-Hữu-Thương, du village de Bích-La-Đòng, province de Quảng-Trị.

A la citadelle de Quảng-Trị, le Quan Tuần-Vũ était Trương-Đặng-Đản, originaire du Quảng-Ngãi et parent du roi. Le Quan An-Sát était Trương-Đỉnh, originaire de Hà-Tĩnh.

Le trois et le quatre juillet 1885, Thuyêt faisait partir pour Tân-Sở le trésor royal et décidait que celle citadelle serait la résidence du roi en cas de rupture ou de retraite.

Le cinq juillet, de grand matin, le roi Hàm-Nghi, suivi de ses deux régents, sortait du palais par la porte dite « Chương-Đức » ; de là il gagnait la porte dite « Cửa-Hữu » et se dirigea vers le bac dit « Đò Kê-Vạn ». Là le roi descendit de sa chaise et fit quelques pas dans l'eau, car il n'y avait pas de bac. Mais le canal était profond et il recula refusant de passer et pleurant. Alors Thuyêt prit la route qui longe la face ouest de la citadelle et traversa le canal au pont de Bạch-Hồ, pour passer ensuite devant l'emplacement actuel de la Mission et se diriger vers la tour de Thiên-Mộ, et de là au village de La-Chử où se trouvait le trường-thi, le camp des lettrés :

Le roi était en chaise et porté par deux soldats ; mais la fuite était si rapide, le chemin suivi si raboteux, la panique si complète, et les soldats portaient si maladroitement, que la tête du roi heurtait à chaque instant contre les montants de la chaise et qu'il ne cessait de pleurer et de se plaindre aussi dût-on abandonner la chaise pour le palanquin fermé.

Quant à Nguyễn-Văn-Tường, il avait quitte le convoi devant la maison de Monseigneur Caspar, chez lequel il était entré. Je pense donc que le Capitaine Bastide s'est trompé en affirmant que le roi sortit par le Mirador cinq, pour se diriger vers Thọ-Đức.

En effet, l'itinéraire que je donne ici, m'a été tracé par l'Ông-Xã Bình, du village de Hà-Mỹ, qui, soldat à cette époque, accompagna lui-même le roi et Tôn-Thất-Thuyêt, de Hué à Quảng-Trị. Il m'a bien dit que le premier projet était d'aller se réfugier au tombeau de Tỳ-Đức, mais ce projet ne put être suivi faute de temps, et à cause de la véritable panique causée spécialement par la présence des zouaves, lorsqu'au matin les troupes françaises se furent emparées de la citadelle.

Le six juillet le roi arrivait à Quảng-Trị et y passa la nuit, pour arriver le lendemain à Tân-Sở. Quand aux membres de la famille royale, ils s'étaient enfuis et dispersés dans les environs de Hué.

Arrivé à Tân-Sở, le roi ne s'enferma pas dans la Citadelle ainsi que le rapport le Capitaine Bastide. C'est tout au plus, m'a-t-on dit, s'il y passa quelques jours, gardé à vue par Thuyêt qui s'était fait son geôlier.

Il habitait, plutôt au village de **Bằng-Sơn** dans une maison riche (la maison du **Xã Diêm**) qui avait été mise à sa disposition. Lorsque de **Bằng-Sơn** il faisait à **Tân-Sở** une courte apparition, il s'y rendait dans un palanquin fermé, afin de se dérober aux regards des passants.

Était-ce une mesure de précaution dictée par la crainte ; était-ce plutôt que le pauvre petit roi commençait à comprendre sa véritable situation ? Toujours est-il qu'il pleurait souvent dans sa nouvelle capitale et qu'il faisait de nombreux reproches à **Thuyêt** qui l'avait acculé à cette triste situation d'exilé et de quasi-prisonnier. Sans cesse il parlait de **Huế** où il désirait revenir pour y faire sa soumission à la France. Tout d'abord, le rusé **Thuyêt** parut accéder à son désir et lui promit un prochain retour, afin de gagner du temps. Mais sur une nouvelle instance du roi, qui s'étonnait qu'on ne fût pas déjà parti, le deuxième régent lui répondit : « Si Votre Majesté veut revenir à **Huế**, il faut d'abord qu'elle laisse sa tête ici ! » Le roi n'insista plus et se résigna à suivre **Thuyêt**. Voilà je le répète, les renseignements qui m'ont été donnés et qui sont connus de tout le peuple.

Thuyêt qui se tenait soigneusement au courant des événements par des émissaires bien stylés, fit d'abord passer le roi par **Càm-Lộ**, **Bãi-Sơn**, **Trung-Yên**, **Hiếu-Sơn**, **Kinh-Môn**, et arriva à **Thủy-Ba** où l'on passa la nuit. C'était vers le 19 ou le 20 juillet.

Poursuivant ensuite sa fuite vers le Nord, le roi arriva au village de **Lai-Cách**, où l'on rencontra un émissaire venu du **Quảng-Binh**, qui informa le deuxième régent qu'une colonne française et des navires de guerre étaient arrivés à **Đồng-Hới**, fermant ainsi la route du Nord.

Le roi revint donc jusqu'à **Tân-Sở** à marches forcées, et cette fois, suivant le chemin de **Mai-Lãnh**, il se jeta dans les sentiers de la montagne et parvint à s'enfuir dans le Nord du **Quảng-Binh**.

Dans sa fuite, le roi **Hàm-Nghi** était tout d'abord accompagné d'une escorte d'environ cinq cents personnes. Mais sa fortune malheureuse, la crainte des Français, les fatigues d'un long exil, découragèrent bien vite ceux qui avaient juré de le suivre jusqu'à la mort. Quand il quitta **Tân-Sở** pour la seconde fois se dirigeant vers **Mai-Lãnh**, à peine deux cents fidèles se rangèrent-ils sous son drapeau. Puis, les fatigues de la route, les privations de toutes sortes, amenèrent encore de nombreuses défections et l'on affirme qu'il n'y eût pas quarante personnes qui suivirent le roi jusqu'au bout. La route fut aussi bien vite jalonnée par les cadavres des coolies et des soldats qui portaient ce qu'on avait pu sauver du trésor royal et des objets les plus indispensables.

Pendant ce temps, le Général de Courcy avait envoyé un détachement de deux cents hommes à **Quảng-Trị**, avec l'ordre de s'emparer de la citadelle de **Tân-Sở** (Capitaine Bastide).

Les Pères Mathey et Patinier accompagnèrent les soldats français qui eurent le soin, comme je l'ai dit plus haut, d'éviter l'artillerie redoutable placée au Col des Canons, en passant par le chemin Cam-Lộ Phan-Xá qu'on avait négligé de garder. Ils eurent vite raison des quelques soldats qui ne formaient qu'une ombre de garnison sans chef, et toutes les maisons furent détruites et incendiées. Ils en fut de même pour le magasin à poudre, dont la détonation formidable se fit entendre, dit-on, jusqu'à la citadelle de Quảng-Trị. C'était le dix-neuf du neuvième mois 1885.

Puis les villages de Mai-Lộc, Mai-Đàn et Bàng-Sơn furent traités en rebelles, soigneusement visités et fouillés, et enfin livrés en partie aux flammes.

Quant au trésor, les troupes françaises le trouvèrent complètement vide. On dit dans le pays qu'à peine le roi eût-il quitté Tân-Sở, tout fut enlevé !

Les canons furent encloués par les soldats français, et l'on en transporta plus de deux cents pièces au Phủ de Cam-Lộ où elles restèrent jusque vers 1900-1901, époque où le roi Thành-Thái les fit revenir à Hué pour les livrer à la fonte.

Il ne reste plus actuellement à Tân-Sở qu'une plaine aride, parsemée de débris de briques et de tuiles. On peut encore voir les vestiges de la quadruple enceinte de bambous, et aussi la base du mât de pavillon. Mais le voyageur qui suit actuellement la route de Cam-Lộ à Mai-Lãnh, ne pourrait pas se douter qu'il foule sous ses pieds les débris de cette forteresse construite à la hâte et qui ne fut jamais mise en complet état de défense. Il ne pourrait surtout pas se rendre compte de l'effort sur-humain accompli par le pays tout entier, qui croyait lutter pour sa liberté et son indépendance.

Toutefois il semble de plus en plus certain que cet effort gigantesque n'avait pour but ni le salut du roi ni celui du royaume, mais que ce ne fut plutôt qu'un moyen inventé par l'ambition de Nguyễn-Văn-Tường, afin d'élever sa fortune et celle de sa famille. Dans tout le canton de Mai-Lộc, on est unanime à affirmer que Tân-Sở ne fut fondé par Nguyễn-Văn-Tường que dans le but secret de se débarrasser du roi et de Tôn-Thất-Thuyết, afin d'arriver à placer son propre fils sur le trône, et cela, si possible, avec le concours de la France.

C'est là le jugement des humbles. Est-il faux, est-il exact ? Je ne saurais le dire. Mais lorsque l'histoire prononcera son jugement définitif sur cet homme que la France envoya mourir en exil, elle devra tenir compte de ce que pensaient de lui ceux qui le virent à l'œuvre et qui eurent à souffrir de sa politique.

SOUVENIRS HISTORIQUES

EN AVAL DE BAO-VINH :

FORTS ET BATTERIES (1)

par R. MORINEAU,
des Missions étrangères de Paris.

Un touriste qui se souviendrait du retentissement qu'eut en Europe la prise de **Thuận-An** par l'Amira Courbel en 1883, et qui, guidé par un des cours de géographie encore en usage il y a quelques années, irait visiter **Thuận-An**, que ces ouvrages présentaient comme une des principales villes de l'Annam, éprouverait une véritable déception en franchissant la nouvelle passe, ouverte par le typhon et le raz de marée du 15 octobre 1897 (2).

De cette ville et de ce port, jadis considérés comme la clef de Hué, il ne verrait là où fut la ville et sa zone suburbaine, qu'une dune dénudée et quelques pauvres habitations de pêcheurs, entourées de rachitiques arbrisseaux. C'est à peine s'il distinguerait un ou deux forts plus ou moins en ruines.

Sur cet espace qui fut une rade couverte des bateaux et des jonques de guerre de l'empire d'Annam, de grandes et de petites jonques de commerce battant pavillon annamite, chinois ou malais, et qui en 1889 avait encore des fonds de 10, 12 et même 15 mètres (3), il verrait une nappe d'eau sans profondeur, très réduite par un grand banc de sable qui la sépare en deux bras inégaux, et sur laquelle circulent quelques misérables barques de pêcheurs.

Cependant, sur cette dune dominant la mer et la lagune, sur les bords de ce fleuve de Hué, formant port en traversant la lagune avant de se jeter à la mer par l'ancienne passe complètement fermée depuis le raz de marée du 11 septembre 1904, s'élevaient de nombreux forts, et autres défenses protégeant cette ville dont l'occupation décida par deux fois, le 12 juin 1801 et le 22 août 1882, du sort de Hué et de l'empire d'Annam.

(1) Communication lue à la réunion du 26 août 1914.

(2) Cette passe existait jadis, elle fut fermée par un raz de marée vers 1740.

(3) Voir *Carte hydrographique de la lagune depuis Thuận-An, jusqu'à Cửa-Lạc, et de la rivière de Ba-Truc*, plan levé en 1889, par M. V. Lagrée Lieutenant de vaisseau, Commandant de la *Rafale*, et publié en 1893.

En 1801, M. Barisy, officier français au service de Gia-Long, nous raconte l'arrivée de ce prince à Hué, après la destruction de la flotte de l'usurpateur. Il date sa lettre du port de Cù-ra-Hi-ri ou Hư-ri (1) (c'est notre Thuận-An actuel), et après nous avoir dit que le 11 juin 1801, à 8 heures du matin, la flotte des grosses unités, c'est-à-dire « les vaisseaux et 30 canonnières formant une division sous les ordres « d'Ong-Yam-Quoun, bloquait la bouche d'Ouest nommée Cua-Héou « (Cù-ra-Hư-ri).... », il nous narre le combat livré le 12 juin à Cù-ra-Dông, (bouche de l'Est, c'est la passe actuelle de Tur-Hiên), la victoire de Gia-Long et son arrivée à Hué le même jour à 3 h. du soir.

Dans le croquis (2) sommaire que Barisy joint à sa lettre, les défenses de Thuận-An sont indiquées et forment trois groupes : un au Sud et deux au Nord ; mais il m'a été impossible de trouver trace de ces défenses.

Il ne serait pas sans intérêt d'étudier, guidé par ce croquis de Barisy, les anciens forts défendant la passe de Tur-Hiên et ceux qui se trouvaient dans la grande île s'étendant de Tur-Hiên à Thuận-An.

Picard-Destelan parlant de la prise de Thuận-An, écrit (3) : « Le 21 août 1883 la division de l'Amiral Courbet se présentait devant Thuận-An « et s'en emparait d'assaut après un bombardement de trois jours.

Plus loin (4), il ajoute : « Des deux côtés de la passe étaient deux « forts dans lesquels les Annamites avaient accumulé tous leurs moyens « de défense. Depuis dix ans, ils avaient travaillé sans relâche et avaient « réussi à mettre en batterie un grand nombre de pièces, dont plu- « sieurs d'un calibre assez fort, d'un poids considérable...

« Ces défenses (5) passaient pour considérables et elles l'étaient, en « effet, au moins contre les pirates chinois. Elles ont soutenu vail- « lamment trois journées de bombardement, et si les pointeurs qui « dirigeaient les pièces eussent été plus habiles, nous aurions eu beau- « coup à en souffrir. Ceux-ci ne manquaient cependant pas d'audace.. « ... Il y avait sur la plage (6) en face des bains du roi, une batterie « de quatre pièces de différents calibre, mal organisée sur une plate- « forme établie sur le sable mouvant. Cette petite batterie a fait

(1) Lettre adressée à MM. Marquini et Letondal, procureurs à Macao, à la date du 16 juillet 1801. *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*, publiés par le R. P. Cadière. lettre XXXVII. p. 47, et seq. dans *B. E. F. E.-O.*, XII(1912) n° 7.

(2) Voir même document que précédemment. p. 48.

(3) *Notes de voyage d'un marin. Annam et Tonkin*, par Picard-Destelan, Lieutenant de vaisseau, Commandant « la Vipère » Paris, Ollendorf, 1892, p. 24 et seq.

(4) page 51.

(5) Picard-Destelan p. 32.

(6) Id. p. 33, 34, 35.

« l'admiration de la division navale. Pendant les trois jours de bombardement elle n'avait cessé de riposter aux coups qu'on lui portait de tous les points de la ligne ; elle visait haut et loin, non contente d'atteindre par deux fois « la Vipère » mouillée en face d'elle, elle dirigeait ses coups même sur « le Bayard », invulnérable sous sa cuirasse de fer. — Les hommes qui la servaient sont morts sur leurs pièces, comme des braves. Le troisième jour lorsqu'on débarqua, la batterie fut surprise par la rapidité de notre mouvement : les marins avaient en rampant ; profitant des accidents de la falaise, très variés en cet endroit, ils prirent la batterie à revers, et les pauvres canonniers furent tués sur leurs pièces. Ils sont là dans le sable, à l'endroit même où ils sont tombés derrière leurs canons qui faisaient merveille... »

Ces citations un peu longues, nous justifient la confiance que les Annamites avaient placée, à juste titre, dans les forts et autres défenses que nous étudierons, s'ils avaient eu affaire à d'autres ennemis que nos héroïques marins, et si leurs soldats et leurs officiers eux-mêmes avaient tous su faire leur devoir comme les défenseurs de la petite batterie de la dune.

De toutes ces fortifications qui, au siècle dernier, avaient rendu *Thuận-An* si important, il ne reste que deux ou trois forts, dont les ruines sont assez importantes, pour en faciliter l'étude. Pour situer les autres et me fixer sur leur importance il m'a fallu le concours de plusieurs vieillards annamites qui avaient vu tous ces travaux de défense.

Je ne prétends pas avoir évité les erreurs, et je serai reconnaissant à ceux de mes collègues qui me signaleront les rectifications nécessaires.

En 1801, *Thuận-An*, - et sous cette appellation il convient de comprendre l'ensemble de la dune, de l'embouchure du fleuve, de la lagune formant port — était fortifié sur la rive gauche et sur la rive droite de l'embouchure du fleuve de Hué, mais Barisy n'indique pas la nature de ces fortifications dont, ainsi que je l'ai dit plus haut, il ne reste plus de traces. A cette époque il n'est pas encore question des défenses de la rivière.

En 1831, le fort Nord était assez important pour être signalé comme visible de la haute mer. Un document curieux et rare conservé à la Mission de Hué (1) nous donne une vue de la partie centrale du fort Nord actuel de *Thuận-An*, prise de la mer entre le 25 et le 26 février

(1) *Carte d'une partie de la côte de Cochinchine première feuille reconnue en février et mars 1831*, par le Capitaine de Frégate Laplace. Commandant la Corvette de Sa Majesté « la Favorite », levée et dressée par M. L. Paris. Enseigne de Vaisseau.

1831. Le Capitaine de frégate Laplace, commandant la corvette « la Favorite », passait en vue de Thuận-An, s'y livrant à des travaux d'hydrographie. La carte qu'il a dressée des côtes de cette partie de l'Annam est intéressante parce que c'est une des premières que nous possédions.

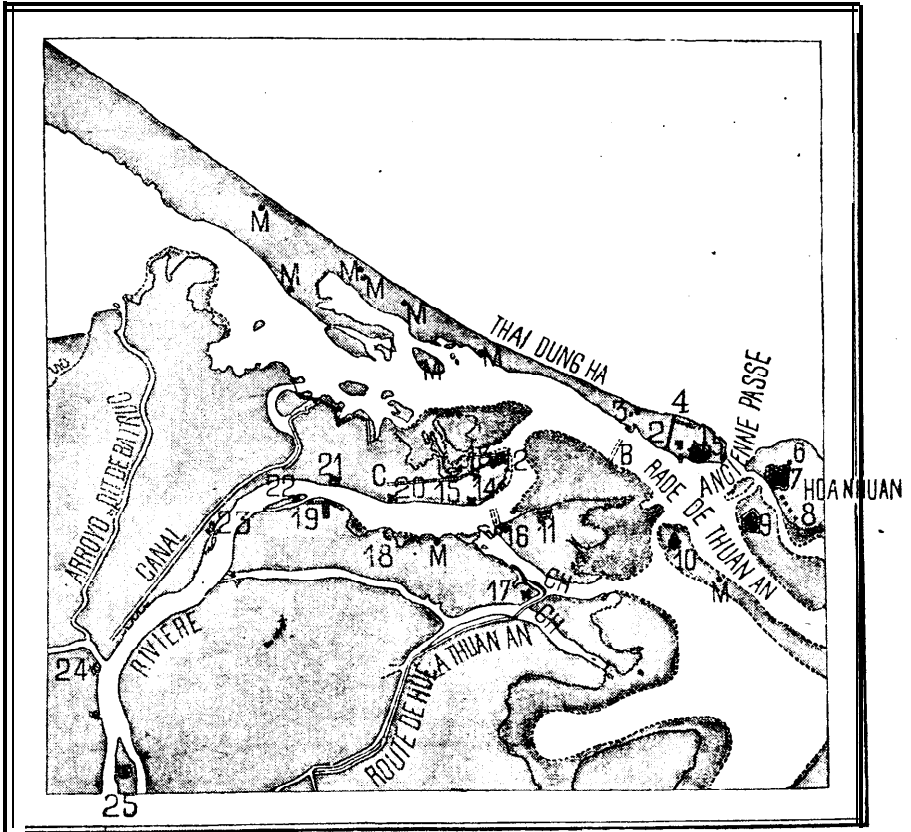


Fig. 15. - Essai de reconstitution des anciens forts de Thuận-An et de In Rivière de Hué
(Carte dressée par les soins de M. DÉLÉTIE).

LÉGENDE. — N°1. Fort du Nord. — N°2. Bains du Roi. — N°3. Mirador et batterie. — N°4 Retranchement et batterie. — N°6. Mât de pavillon ; batterie. — N°7. Fort du Sud. — N°8. Série de batteries. — N°9. Fort de Cồn-Sơn. — N°10. Fort des Cocotiers. — N°11. Fort de Tân-Nhĩ. — N°12. Grand fort de Lộ-Châu. — N°13. Retranchement. — N°14. Petit fort de Lộ-Châu. — N°15. 1^{er} fort de Hi-Du. — N°16. 2^e fort de Hi-Du. — N°17. Fort de Phở-Lợi. — N°18. Fort de Hải-Trình. — N°19. Fort de Qui-Lai. — N°20. 1^{er} Fort de Thuận-Hòa. — N°21. 2^e fort de Thuận-Hòa. — N°22. Fort de Đồn-Trung. — N°23. Mât de signaux et batterie de Thuận-Hòa. — N°24. Fort de Thủy-Tú. — N°25. Fort de Triều-Sơn, dit de Đại-Đồn.

B. Barrages. — C. Canal. — Ch. Chaussée. — M. Mirador.

Les lignes pointillées indiquent la limite des fonds vaseux, découverts à marée basse. — Cette carte donne l'état des lieux en 1889.

Le dessin qu'il a fait de l'entrée de la rivière nous montre une côte plate, avec quelques éminences sablonneuses et quelques maigres bouquets de végétation. Le fort est un cube régulier surmonté du mât de pavillon portant le drapeau annamite.

En 1876, Dutreuil de Rhins (1), commandant du « Scorpion », aviso cédé par la France à l'Annam et en station à *Thuận-An*, indique, sur sa carte de la province de Hué, 14 forts à *Thuận-An* et sur le fleuve de Hué. A cette époque, *Từ-Đức* et ses officiers, que le voisinage des Français inquiétait de plus en plus, avaient commencé depuis plusieurs années tous les travaux de fortifications que l'Amiral Courbet devait rendre inutiles sept ans plus tard.

En 1883 tous ces forts étaient presque terminés, et tous étaient armés. De plus ils avaient été complétés hâtivement par des fortins, par des retranchements armés, par de nombreuses batteries de tous calibres, établies précipitamment et sur la plupart desquelles il m'a été impossible d'avoir des renseignements positifs, enfin par différents barrages solidement construits sur le fleuve et la lagune. Ces barrages feront l'objet d'une note spéciale.

La convention de l'Amiral Courbet, 21 août 1883 (2), énumère sept forts.

Faute de renseignements suffisants je n'ai pas pu me servir de cette énumération comme base de cette étude.

Les forts sont, sauf deux ou trois exceptions, groupés sur les deux rives pour défendre les différents points du fleuve, depuis son embouchure même à *Thuận-An* jusqu'à *Triêu-Sơn*, non loin de Hué ; j'estime donc plus logique d'étudier successivement ces différents groupes, sans omettre les forts isolés quand nous les rencontrerons.

Le 21 août 1883, en franchissant la passe de *Thuận-An* (3), les canonniers « la Vipère » et « le Lynx. » avaient sur leur droite le fort du Nord et les autres travaux de défense dont le feu des batteries était éteint, mais elles subissaient encore le feu du grand fort du Sud, de toutes les batteries voisines qui les prenaient en flanc, et du fort des Cocotiers commandant directement le goulet. Heureusement que les Annamites effrayés par l'explosion de l'une des poudrières de l'île des Cocotiers, prirent la fuite aussitôt ; car, après avoir doublé la passe

(1) *Le royaume d'Annam et les Annamites, journal de voyage de Dutreuil de Rhins*. publié en 1879, Paris Hachette.

(2) Picard Destelan. p. 144. et seq.

(3) En parlant de cette passe de *Thuận-An*, il est bien entendu que je parle de l'ancienne embouchure du fleuve de Hué, complètement fermée depuis le raz de marée du 11 septembre 1904

pour remonter la rivière, nos canonnières auraient eu peine à résister à ces mêmes forts qui les auraient pris en enfilade, alors que le fort de Tân-Mỹ les aurait pris de flanc, et les forts de Hi-Du les auraient reçu de face lorsqu'elles auraient voulu franchir péniblement le premier barrage de la rivière. Cette situation périlleuse des canonnières nous indique l'emplacement des défenses de l'entrée du port, et de la rade de Thuận- An.

Mais reprenons chaque fort en particulier.

D'abord le fort du Nord, dit fort de Hải-Đài (colline de la mer), situé sur le village de Thai-Dương-Hạ (1). (N° 1 de la carte jointe à cette étude) (2).

Ce fort était double et se composait d'un fort intérieur en sable et terre, et d'un fortin intérieur mure en briques. Le fort extérieur se composait d'une enceinte rectangulaire en sable recouvert de terre, précédée d'un fossé n'existant plus que dans la partie nord.

Cette enceinte possédait quatre bastions en terre que l'on peut situer pour les angles nord-est, sud-ouest et nord-ouest. De cette enceinte qui possédait quatre entrées, une sur chaque face, il ne reste que la face nord, elle-même ruinée, avec son fossé à demi comblé et que l'on traverse sur un petit ponceau en briques et ciment, construit, non loin du bastion nord-ouest, pendant l'occupation française.

La face ouest a été aplanie par les Annamites qui s'y sont fixés et ont créé des jardinets entourés d'arbrisseaux. La face sud, battue par les vents et les eaux, a glissé peu à peu et je n'ai pu la situer que par les renseignements des vieillards annamites. Il en est de même pour la partie est, complètement disparue.

Cette première enceinte rectangulaire mesurait sur ses faces est et ouest 163 mètres, et 198 mètres sur ses faces nord et sud. Dans l'intérieur de cette enceinte, vers la partie nord, se trouvaient deux poudrières construites en contre-bas des retranchements. Un peu en arrière de ces poudrières on avait creusé un réservoir destiné à conserver l'eau douce nécessaire à la garnison.

Dans la partie sud, et fortement incliné vers l'angle sud-est, se trouve le fort intérieur, fort rond, indiqué sur la carte dressée par les officiers de « la Favorite » en 1831, et dont j'ai parlé plus haut. Ce fort, très bien conservé, est complètement muré en briques. Il est entouré d'un fossé à bords droits dont la largeur varie de 6 à 8 mètres. La partie extérieure est composée d'un mur droit en briques d'environ

(1) Thai-Dương-Hạ, appartient au canton de Vinh-Trị, huyện de Hương-Trà.

(2) Les numéros qui seront indiqués après le nom de chaque fort ou batterie renvoie aux numéros portés sur la carte.

0^m70 d'épaisseur, mais renforcé d'un contrefort en sable de largeur inégale qui ne mesure jamais moins de 5 à 6 mètres. Ce mur a 292 mètres de pourtour.

La profondeur actuelle du fossé est encore d'environ 4 mètres ; le mur d'enceinte du fort proprement dit, en maçonnerie de briques est surélevé au-dessus du fossé d'au moins 3 m. 50 Ce mur est renforcé à l'intérieur par de larges épaulements en sable et terre.

Ce fort intérieur a une seule entrée voûtée orientée à l'Ouest. Sur la gauche, après avoir franchi la porte d'entrée, en contre-bas des remparts, on aperçoit deux poudrières, un peu en arrière desquelles on a creusé un puits. Sur la droite se trouvent deux autres poudrières. Ces poudrières et ce puits sont œuvres françaises.

A l'opposé de la porte d'entrée et sur la droite se trouve la villa d'été de la Résidence Supérieure ; sur la gauche sont les servitudes de la Résidence Supérieure. On franchit le fossé extérieur sur un terre-plein étroit comblant le fossé dans la direction de la haute mer. La villa de la Résidence Supérieure a été construite sur l'emplacement de l'ancien mât de signaux (cột-cờ) qui, après la prise de Thuận-An et jusqu'en 1900, servit de sémaphore.

En arrière du fort du Nord, et face à la lagune, se trouvaient les bâtiments royaux, dit Bains du Roi (n°2), entourés d'une enceinte en maçonnerie dont les angles avaient des portes d'observation. Cette enceinte subsiste sur les faces nord, est et sud. Au centre de la face est se trouve une entrée voûtée. Les édifices royaux ont disparu pour faire place aux bâtiments de la poste, abandonnées eux-mêmes depuis 1900.

Des Bains du Roi, en se dirigeant vers la mer, on trouvait une ligne de retranchements en sable aboutissant à la batterie qui se défendit si vaillamment dans les journées des 20 et 21 août 1883 (n°4). Sur les revers de ces retranchements les Annamites avaient enfoui dans le sable, et en nombre incalculable, des lancettes en bambous qui, pensaient-ils, auraient arrêté les assaillants en les blessant aux pieds !! De ces retranchements et des différentes batteries qui les défendaient, il est impossible de trouver trace actuellement au milieu du cimetière annamite créé depuis l'évacuation de Thuận-An.

Plus au Nord encore, sur un monticule sablonneux, se trouvait un mât de signaux (cột-cờ) qui, en 1883 était défendu par une batterie (n°4). Plus tard ce monticule servit d'atterrissage au câble sous-marin et abrita contre les vents du large le cimetière français. En 1900, les flots du large qui depuis le 15 octobre 1897 s'engouffraient dans la nouvelle passe, ayant rongé ce monticule et une partie du cimetière, les ossements de nos compatriotes que l'on put recueillir furent transportés dans le fort du Sud.

Tous ces travaux de défense que je viens de citer se trouvaient sur le territoire du village de Thái-Dương-Hà, canton de Vĩnh-trị, huyện d e Hương-trà.

Sans quitter ce village, mais au Sud du fort du Nord et en contre-bas, sur les bords même de l'ancien goulet, nous trouvons une légère élévation en sable et terre, sur laquelle les Annamites avaient établi une batterie à tir rasant destinée à couler toutes les embarcations transportant des troupes de débarquement (n°5).

Franchissons maintenant le banc de sable qui a comblé l'ancienne passe et pénétrons sur le village de Trung-Hà, plus connu sous le nom de Eo (1). Nous laissons sur notre gauche, vers la haute mer, un monticule dit Thổ-Son, sur lequel les Annamites avaient établi un mât de signaux (cột-l-cờ) ; mais en 1883, il était armé d'une batterie avancée destinée à empêcher un débarquement de troupes au Sud de la passe. Ce n'est plus qu'un monticule sablonneux, un peu plus vert que les environs (n°6).

En quelques minutes nous arrivons aux ruines de ce qui fut pour les Annamites le redoutable fort du Sud, dit fort de Hà-Nhuân (n°7). Ce fort, par son orientation au Nord-Est-Nord-Ouest, ses retranchements extérieurs, son enceinte bastionnée, son armement même, pouvait être considéré comme le plus important de la défense de Thuận-An, dont il défendait l'entrée de la passe et commandait le goulet.

Devant ce fort les Annamites avaient construit des retranchements considérables en sable recouverts de terre glaise et affectant une forme demi-circulaire.

Ces retranchements étaient séparés du fort lui-même par un fossé très profond, et dont la largeur à son sommet pouvait avoir plus de 20 mètres, sauf à deux redans correspondants aux bastions des angles nord-ouest et nord-est, avec lesquels ils communiquaient par des ponts légers faciles à déduire dans le cas où retranchements et redans auraient été pris d'assaut. Ces retranchements extérieurs, longs de 240 mètres avaient une largeur qu'il est difficile de préciser en raison de leur état de ruine.

Les redans étaient armés de très grosses pièces d'artillerie fixées sur des blocs de maçonnerie de briques si solidement liées par un mortier spécial que ces blocs s'étant affaissés tout d'une pièce dans le fossé, les Annamites n'ont pu jusqu'à ce jour enlever les briques.

En arrière de ces retranchements se trouve le fort lui-même, de forme rectangulaire et bastionné aux quatre angles. Ce fort sur ses faces nord-ouest et sud-est a une longueur de 174 mètre, et sur ses faces

(1) Ce village de Trung-Hà ou Eo appartient au huyện de Phú-vang.

nord-est et sud-est il n'a plus que 132 mètres de largeur. Il est à remarquer que ce fort, comme tous ceux qui nous étudierons dans la suite, est mieux fortifié dans les parties faisant face à leur principal objectif de défense. Ici, vers la mer et la passe, le rempart est beaucoup plus élevé et plus large : la base était en sable et le sommet était couvert de terre glaise : vers la lagune, le rempart est plus bas et en sable seulement.

Le fort de Hà-Nhuân était armé de nombreux et très gros canons qui ont tous été enlevés, sauf deux en fer, que j'ai retrouvés enfouis dans le sable ainsi que quelques boulets.

A l'intérieur des remparts on voit encore l'emplacement de deux poudrières placées en contre-bas entre les bastions nord-est et nord-ouest. Vers le centre du fort on voit une grande escavation indiquant l'emplacement du réservoir d'eau douce. Dans la partie intérieure est formant sommet du fort, se trouvent les tombes françaises dont je parlerai dans une note spéciale.

L'entrée du fort vers l'Ouest ne porte pas traces d'une porte murée.

Vers le Sud-Ouest de ce fort, et sur le territoire du village de Trùng-Hàou Eo, se trouve un petit monticule désigné comme emplacement d'un mât de signaux. A côté de ce mât de signaux se trouvaient les batteries désignées sur la carte de Lagrée sous le nom de « batteries pailotes » (n°5). Ces batteries étaient établies sur des retranchements orientés au Nord-Est, et Nord. La partie nord avait 50 mètres de longueur, et la partie nord-est s'étendait seulement sur 40 mètres de long. Ces retranchements aujourd'hui aplanis servent de cimetière annamite.

En quittant ces batteries et en remontant vers le Nord-Ouest après avoir traversé un bas fond de la lagune à sec à marée basse, nous trouvons un îlot nommé Cón-Sôn et appartenant au village de Trùng-Hà ou Eo. Sur cet îlot s'élevait un petit fort portant le nom de l'îlot et orienté au Nord, Nord-Est (n°9). Ce fort, de forme presque carrée, n'était pas bastionné ; il avait au Nord-Est et au Sud-Ouest 75 mètres de longueur : les deux autres faces n'avaient que 63 mètres. Les retranchements étaient en terre sablonneuse. A l'intérieur de l'enceinte on ne retrouve trace que d'une poudrière, en contre-bas de la face nord-est et du réservoir destiné à l'eau douce qui n'est plus qu'une petite mare d'eau saumâtre. Tout le fort a été changé en cimetière annamite.

Nous avons vu que l'embouchure du fleuve était bien défendre par des feux croisés : mais les officiers annamites avaient sans doute jugé qu'un ennemi audacieux pouvait franchir la passe par surprise, sans que les forts et les batteries du Nord et du Sud puissent l'arrêter en temps opportun. Aussi profitèrent-ils merveilleusement d'un banc de

sable, découvert à marée basse, et situé face à la passe elle-même, à bonne distance pour que le tir de leur artillerie ait tout son effet.

Ce banc de sable, en pleine lagune, et appartenant, me disent les Annamites, au village de Thai-Dương-Hạ, fut surélevé avec de la terre apportée des rizières de la plaine. Le fort est connu sur la carte de Lagrée sous le nom de fort des Cocotiers, nom qui lui a été conservé jusqu'à nos jours et qui sans doute venait d'un massif de cocotiers plantés dans la partie sud et dont il ne reste que quatre ou cinq pieds. Pour les Annamites c'est le fort de Hạp-Châu (n° 10). Faisant face à la passe, ce fort est donc orienté à l'Est.

Il est bastionné aux quatre angles et est presque carré. A l'Est et à l'Ouest il mesure 162 mètres ; au Nord et au Sud il n'atteint plus que 152 mètres.

Les faces est et nord sont revêtues d'un mur légèrement incliné vers l'intérieur, construit avec des blocs taillés, d'une pierre tendre mais résistante et remplie d'alvéoles. Ces blocs avaient été apportés par des jonques venant peut-être du Quang-Ngãi où j'ai vu beaucoup de constructions faites avec une pierre semblable. Les soubassements de ce mur étaient en pierres brutes, dites pierres de Ngọc-Hồ, village au-dessus de Hué. Les trois bastions sud-est, nord-est et nord-ouest étaient protégés par ce même mur dont la hauteur ne semble pas avoir dépassé 3 m. 50 au-dessus des hautes marées. Il est du reste difficile d'en fixer la hauteur exacte, car depuis 1885 on a fait, pour différents travaux, d'importants emprunts de pierres à ces murs du fort des Cocotiers. A l'intérieur, les murs étaient appuyés par des retranchements en terre dont l'épaisseur au sommet n'est pas inférieure à 4 mètres. De plus, le terre-plein du fort étant surélevé, les murs à l'intérieur perdaient de leur hauteur, mais gagnaient en résistance. Les remparts sud et ouest, moins élevés, n'avaient qu'un revêtement, de pierres de Ngọc-Hồ non maçonnées.

En contre-bas du rempart est se trouvaient deux poudrières, dont l'une, atteinte par un obus du « Bayard », fit explosion le matin du 22 août et détermina la panique générale de tous les défenseurs du fort et des batteries du Sud (1). Au centre de ce fort se trouve un grand réservoir presque comblé par l'explosion de la poudrière. Les remparts et l'intérieur sont couverts de hautes herbes et de liserons. Le rempart sud sert de refuge à plusieurs familles de pêcheurs.

Après avoir dépassé tous ces forts, une canonnière pouvait, en remontant au Nord, entrer dans la lagune formant rade avant le raz

(1) *Nos premières années au Tonkin*, par Paulin Vial, Résident général par intérim p. 124.

de marée du 15 octobre 1897, mais avant d'incliner vers l'Ouest et de prendre le fleuve de Hué, il fallait franchir un barrage de pieux défendu à l'Ouest par le fort de Cồn-Cỏ et au Nord par l'ensemble des fortifications des forts de Lỗ-Châu.

Le fort de Cồn-Cỏ (n° 11), assez bien conservé et situé sur la rive droite du fleuve, à son embouchure dans la lagune, avait été construit sur le territoire du village de Thuận-Hòa, canton de Vĩnh-Trị, huyện de Hương-Trà. Il est orienté à l'Est et présente une forme rectangulaire. Il est entouré de fossés jadis profonds, larges d'une dizaine de mètres.

La terre extraite des fossés a servi à élever le terre-plein, incliné vers l'Ouest, de tout le fort de Cồn-cỏ. Les remparts nord-est et sud-est, plus élevés, ainsi que les bastions nord et sud, sont revêtus en pierre : taillées semblables à celles du fort de Hạp-Châu. Le mur, à sa plus grande hauteur, atteint environ 6 mètres au dessus de l'eau des fossés. Les bastions nord-ouest et sud-ouest sont en terre et peu élevés ; on peut même dire que, sauf le fossé, la partie ouest n'est pas défendue. On m'a dit que le mandarin Trần-Thiếp-Thanh, du village de Minh-Hương, non loin de Báo-Vĩnh, huyện de Hương-Trà, le constructeur de ce fort, n'avait pas eu le temps de l'achever avant la prise de Thuận-An. Ce fort, sur ses deux faces est et ouest, a une longueur de 195 mètres ; au Nord et au Sud il n'a plus que 111 mètres. Il appartient actuellement au village de Tân-Mỹ (1), de formation récente, dont les habitants ont très bien entretenu le réservoir d'eau douce, d'une superficie approximative de vingt ares, et situé au centre du rectangle. Le bastion nord-est est occupé par l'église.

Sur la rive gauche du fleuve, commandant son embouchure dans la lagune, et défendant le premier barrage de pierres, se trouvait le fort de Lỗ-Châu-Tiền, fort rectangulaire avec retranchements, remparts et bastions en terre (n° 12). Ce fort, situé sur le village de Thuận-Hòa (2), et faisant face à la nouvelle passe, fut très atteint par le raz de marée du 15 octobre 1897, et par les typhons des années suivantes ; le raz de marée du 11 septembre 1904, le fit complètement disparaître dans les flots.

De ce fort, parlait une suite de retranchements en terre (n° 13), aboutissant au fort de secours, dit Lỗ-Châu-Hậu, et situé sur le village de Thuận-Hòa au lieu dit Vĩnh-Trương-Xứ (n° 14). Ce fortin, complètement ruiné, a été aplani et les Annamites y cultivent des patates. Il pouvait former un rectangle de 40 mètres sur 60 mètres environ.

Après avoir dépassé ces forts, on arrivait au second et principal barrage destiné à interdire à tout bateau ennemi de remonter le fleuve.

(1) Canton de Vĩnh-Trị, huyện de Hương-Trà.

(2) Thuận-Hòa, village du canton de Vĩnh-Trị, canton de Hương-Trà.

Ce barrage était défendu sur la rive gauche par le fort du village de Hi-Du (1) (n°125). En principe, ce fort n'était qu'un mât de signaux (cột-cờ); il fut agrandi, et, en 1883, il était protégé par des retranchements en terre, ayant 27 mètres de développement au Nord et au Sud, et 36 mètres à l'Est et à l'Ouest. Il fut armé d'une batterie d'artillerie destinée à interdire l'approche du barrage. De ce fort aplani il ne reste qu'une plate-forme plantée de patates et sur laquelle une famille de pêcheurs s'est établie.

Sur la rive droite, et alors sur le territoire du village de Hi-Du, actuellement territoire du village de Tân-Mỹ (2), s'élevait un autre fortin rectangulaire ayant 35 mètres à l'Est et à l'Ouest et 25 mètres au Nord et au Sud (n°16). Ce fortin, armé d'artillerie, défendait également les approches du barrage. Il est complètement aplani et c'est à peine si on le remarque au milieu des rizières qui l'entourent.

Non loin de ce fortin, et en amont, se trouve un bras du fleuve aboutissant à la lagune au Sud-Ouest du fort de Hạp-Châu (fort des Cocotiers). Ce bras quoique sans profondeur avait été fermé, par crainte d'une surprise, d'un barrage en pieux, non loin de la chaussée en pierres sur laquelle passe actuellement la route de Thuận-An à Hué.

Les mandarins, pour défendre ce barrage, avaient construit sur le village de Diên-Trường (3) le fortin dit de Pho-Lợi. (n°17). C'était une redoute carrée ayant 28 mètres à l'Est et à l'Ouest et 26 mètres au Nord et au Sud.

En remontant vers Hué, et ayant de s'incliner vers le Nord-Ouest, entre les villages de Qui-Lai (4) et de Thuận-Hòa (5), le fleuve, très large, n'a pas de profondeur, et la navigation des grosses jonques demande une grande connaissance du chenal. Les mandarins jugèrent avec raison que des canonnières seraient obligées de sonder pour franchir cet espace, et de ce fait, de ralentir leur vitesse ; aussi, estimèrent-ils opportun de défendre cette partie du fleuve par un groupe de forts et de retranchements bien compris.

Sur la rive droite, ils élevèrent le fortin de Hải-Trình (6), formant un petit rectangle de 36 mètres de longueur à l'Est et à l'Ouest, et de 27 mètres au Nord et au Sud. Au centre se trouvait un mât de signaux (cột-cờ) (n°18).

(1) Hi-Du, petit village ruiné du canton de Vĩnh-Trị huyện de Hương Trà.

(2) Hi-Du et Tân-Mỹ, appartiennent au canton de Vĩnh-Trị, huyện de Hương-Trà.

(3) Diên-Trường, village du canton de Mậu-Tài, huyện de Phú-Vang.

(4) Qui-Lai, village du canton de Mậu-Tài, huyện de Phú-Vang.

(5) Thuận-Hòa, village du canton de Vĩnh-Trị, huyện de Hương-Trà.

(6) Hải-Trình, village du canton de Mậu-Tài, huyện de Phú-Vang.

A moins d'un kilomètre plus au Nord-Ouest, sur la rive droite et sur le village de Qui-Lai (1), à l'endroit dit **Bàu-Ilà Xứ**, on rencontrait un premier retranchement de forme demi-circulaire orienté à l'Est, ayant 90 mètres de développement sur 9 mètres d'épaisseur. Un peu en arrière on se heurtait à un retranchement droit, faisant face à l'Est et ayant 295 mètres de long sur une largeur de 9 mètres. Ces deux retranchements sont aplanis et servent aux plantations diverses, et aussi de cimetière annamite.

Ces retranchements défendaient les approches d'un fort rectangulaire ayant 183 mètres de développement à l'Est et à l'Ouest et 72 mètres au Nord et au Sud (n° 19). Ce fort était armé avec de fa grosse artillerie dont deux pièces en fer sont encore sur place. Il possédait deux poudrières dont on voit encore l'emplacement, et un mât de signaux sur le soubassement duquel un Annamite a construit sa maison. La partie intérieure et basse du fort a été transformée en rizières.

Sur la rive gauche et sur le territoire du village de **Thuận-Hoà**, à la hauteur du fort de **Ilài-Trình**, s'élevait un fort orienté au Sud-Ouest, mesurant 72 mètres de longueur air Sud-Ouest et au Nord-Est, et 37 mètres sur les autres faces. Ce fort aplani sert de cimetière annamite, sauf sur une petite partie habitée par des pêcheurs, qui font aussi quelques cultures (n° 20).

Ces trois forts de **Ilài-Trình**, de Qui-Lai et de **Thuận-Hoà**, n'avaient, que des bastions à peine ébauchés, et étaient, ainsi que les retranchements, construits complètement en terre glaise.

En arrière du fort de **Thuận-Hoà** et toujours sur ce même village, les mandarins avaient élevé un retranchement très important (n° 21), faisant face à la rivière, et l'avaient armé de batteries de très grosses pièces de canons pour l'établissement desquelles on avait transporté de la province du Thanh-Hoá (Nord-Annam) une grande quantité de blocs de marbre. Ces blocs, taillés et de différentes grandeurs, avaient été placés sur les retranchements mais, faute de temps, sans être cimentés. Ces pierres, sauf celle qui ont été prises par les Annamites, ont suivi le sort des retranchements rongés par les flots, et sont au fond du fleuve d'où il est difficile de les retirer.

Entre **Thuận-Hoà** et Qui-Lai, dont elle est séparée seulement par un petit bras de la rivière, ce trouve une petite île de forme allongée et appartenant au village de Qui-Lai. Dans la partie est de cette île les mandarins avaient élevé une redoute, dite **Đồn-Trình**, en terre et carée ayant 45 mètres sur les quatre faces (n° 22). Cette redoute était armée de canons dont le tir devait défendre le milieu de la rivière.

(1) Qui-Lai, canton de Mậu-Tài, huyện de Phú-Vang.

Dans la redoute, aujourd'hui aplanie et servant aux cultures diverses, on trouve encore deux gros canons en fer et encloués.

En amont de cette île, sur la rive gauche du fleuve, au lieu dit *Bàu-Cuộc-Xứ*, à la limite des villages de *Thuận-Hòa* et de *Thanh-Phước* (1), se trouve le terrassement d'une petite redoute, destinée en principe à un mât de signaux (*cột cờ*), mais en 1883 elle était armée. Cette redoute orientée au Sud-Est était carrée et avait environ 20 mètres sur chaque face (n°23).

En quittant cette redoute on pénètre sur le territoire de *Thanh-Phước* et l'on s'engage sur l'ancienne route mandarine qui suit la rive gauche du fleuve jusqu'à Hué, et longe, sur le territoire de *Thanh-Phước*, la butte de tir, étudiée dans un précédent article (2), les câles de radoub de la flotte annamite, et les magasins de l'arsenal.

En amont de *Thanh-Phước* il faut traverser la rivière dite de *Củ-Bi*, qui vient se jeter dans le fleuve de Hué à cet endroit.

Le passage de cette rivière, pour arriver au village de *Thủy-Tú* (3), était défendu par un fort, construit à l'angle formé par la rivière de *Củ-Bi* et le fleuve de Hué (n°24). Ce fort rectangulaire ayant 55 mètres de long sur 36 mètres de large, est orienté au Sud-Est. Il était merveilleusement établi pour défendre le passage de la rivière de *Củ-Bi*, mais surtout pour interdire aux canonnières et aux jonques de guerre de remonter le fleuve, qui forme en aval une ligne presque droite sur près d'un kilomètre.

Il est actuellement aplani et livré à la culture. Une famille annamite s'est établie sur la partie nord-est ; au Sud-Ouest, les Annamites ont élevé un petit pagodon orienté vers la rivière. Cet ancien fort de *Thủy-Tú*, qui avait aussi un mât de signaux, est connu des Annamites de la région sous le nom de *Hòn-Mô* de *Thủy-Tú*.

De l'embouchure de la rivière de *Củ-Bi* à Hué, le fleuve n'était plus défendu que par le fort de *Đại-Đồn*, situé dans l'île de *Triều-Sơn* (4). Ce fort est un trapèze isocèle, presque arrondi et mesurant environ 400 mètres de pourtour. Il était construit en terre et armé de très nombreux canons, de différents calibres, pointés sur le fleuve, en aval et sur les deux bras du fleuve (n°25).

Après avoir étudié et situé tous ces forts, fortins, retranchements et redoutes, on constate que, à l'exception du fort du Nord à *Thuận-An*,

(1) *Thuận-Hòa* et *Thanh-Phước* sont deux villages du canton de *Vĩnh-Trị* et du *huyện* de *Hương-Trà*.

(2) Voir B. A. V. H. 1914 n°1 p. 59-51. *La Butte de tir de Thanh-Phước*.

(3) *Thủy-Tú*, du même canton, etc., que les deux villages ci-dessus.

(4) *Triều-Sơn*, grand village, se compose de quatre *phường*, ayant leurs cachets particuliers, appartient au canton de *Vĩnh-Trị*, *huyện* de *Hương-Trà*.

complètement terminé et armé sur toutes ses faces, tous les autres travaux de défense de Thuận-An et du fleuve de Hué, n'étaient terminés et armés que sur les parties commandant le fleuve. Cette remarque s'impose en constatant l'infériorité en hauteur et en largeur des retranchements n'ayant point vue directe ou longitudinale sur la passe de Thuận-An, sur la lagune formant port en arrière de la presqu'île de Thuận-An et sur le fleuve de Hué.

Cette remarque faisant dire à Picard-Destelan, signalant l'importance de l'arroyo de Ba-Trực qui fait communiquer la rivière, de Cù-Bi non loin de son embouchure avec la lagune nord (1) : « Ce petit arroyo aurait pu devenir pour nous d'un grand secours dans le cas d'une opération militaire sur Hué. Tous les fortins de la rivière ont leurs pièces braquées pour arrêter un navire qui remonte ; mais ces fortins sont absolument à découvert, pris à revers. Un canot à vapeur une embarcation quelconque, une jonque, un sampan monté par quelques hommes armés, passant par le canal de Ba-Trực, aurait suffi pour s'emparer de tous les fortins du fleuve. Arrivé à l'île Dai-Đò (Đại-Đồn), cette embarcation aurait descendu le courant en fusillant les uns après les autres et à bout portant les canonnières annamites sur leurs pièces ».

Cette remarque ne peut empêcher d'admirer l'intelligence des mandarins, parmi lesquels il convient de distinguer spécialement Tồn-Thất-Thuyết, qui a conçu ce système de défenses en profitant de toutes les sinuosités du fleuve jusqu'à son embouchure en mer, et l'énergie des autorités qui ont su faire exécuter ces travaux très difficiles et si considérables, sans tenir compte des difficultés matérielles, pécuniaires, et, peut-être aussi, des vies humaines qu'ils ont dû écouter.

Avant tout, Tỵ-Đức et ses mandarins avaient considéré la nécessité de défendre Hué, capitale de l'Annam. Qui pourrait les blâmer ?

En Annam et Tonkin Notes de voyage d'un marin par Picard-Destelan. p. 233-234. Picard-Destelan se trompe en appelant cet arroyo, arroyo de Ba-Trực, car servant de trait d'union entre la rivière de Cù-Bi et la lagune du Nord, il est plus connu sous le nom de canal de Quảng-Trị, de Thanh-Phước ou de Quan-Cửu.

SOUVENIRS HISTORIQUES

EN AVAL DE BAO-VINH :

LE CIMETIÈRE FRANÇAIS DE THUAN-AN (1)

Par R. MORINEAU,
des Missions Etrangères de Paris.

En étudiant le fort du Sud (2) défendant la passe de Thuận-An, j'ai mentionné les tombes française ; permettez-moi d'y revenir et de vous exposer pourquoi, Français, j'ai éprouvé à leur vue une profonde émotion, je dirai plus, une profonde douleur et une honte !

Ce cimetière français se compose de trois tombes particulières, et d'une fosse commune contenant tous les ossements recueillis dans l'ancien cimetière français de Thuận-An.

Il est impossible d'identifier la première tombe dont toute la maçonnerie a été détruite.

La seconde tombe, plus au Sud, est celle de M. SOULAGE, Inspecteur de la Garde indigène. Elle se composait d'un sarcophage bas, en briques cimentées, ayant à son chevet une belle stèle en granit, de plus d'un mètre et demi de hauteur, surmontée d'une petite croix,

Cette stèle porte l'inscription suivante :

Ici repose

JEAN-LOUIS SOULAGES,
Inspecteur de 2^e classe de la Garde indigène

décédé le 15 août 1898
à l'âge de 34 ans

La croix surmontant la stèle a été brisée violemment et projetée au loin. La stèle est restée debout, mais la tombe elle-même a été violée

(1) Communication lue à la réunion du 26 août 1914.

(2) Ce fort est situé sur le village de *Hoà-Nhuận*, huyện de Phú-vang. Le nom annamite du fort est Hà-Nhuận.

à une date récente. Les briques ont été enlevées en grande partie et l'on voit distinctement le béton de chaux qui doit entourer le cercueil.

La troisième tombe est celle de Madame MEUNIER. Cette tombe était composée d'un sarcophage de moyenne hauteur et d'une stèle d'où partait un petit enclos en maçonnerie de briques.

Le tombeau lui-même est intact, l'enclos détruit entièrement sur trois faces ; la quatrième n'est plus qu'une ruine. Les briques de cet enclos ont été volées.

La stèle en maçonnerie de briques et très bien cimentée a résisté aux efforts des vandales ; seule la croix a été brisée. Cette stèle porte l'inscription suivante :

A la mémoire

DE MADAME MEUNIER

née Jeanne LE BRUN, décédée à Thuận-An le 2 février 1897

De Profundis, à l'âge de 18 ans.

M. Meunier appartenait au service des Postes et Télégraphes, et était en service à Thuận-An. Après le raz de marée du 15 octobre 1897 qui rouvrit la nouvelle passe de Thuận-An, M. Meunier, voyant le cimetière français menacé par les flots de la mer, obtint d'exhumer le corps de Madame Meunier pour le transporter dans le fort du Sud.

Le tombeau commun contient les ossements de plusieurs centaines de soldats sous-officiers, officiers français, de fonctionnaires des diverses administrations, et même de plusieurs femmes françaises, épouses d'officiers ou de fonctionnaires. En 1900, après l'évacuation définitive de l'hôpital de Thuận-An, ces ossements avaient été pieusement recueillis, dans le cimetière en ruines et sur le point d'être emporté par la mer, par les soins du D^r Cognacq et du R. P. S. Godet. Ils furent ensuite placés dans cette fosse commune du fort du Sud.

Après avoir recouvert avec soin tous ces ossements d'un épais béton de chaux on éleva sur le centre de cette fosse commune un humble mausolée rectangulaire surmonté d'une croix en briques comme le mausolée lui-même.

Cette croix a été détruite complètement et les briques volées. Une grosse pierre en granit, base de la croix, a été projetée à plus de deux mètres en avant du mausolée et enfouie dans le sable. Il m'a fallu l'aide de trois Annamites pour dégager cette pierre et la retourner pour y lire celle inscription.

A la mémoire des Français décédés à Thuân-An, (1883-1899)

Le mausolée lui-même est à peu près intact mais s'ensable peu à peu.

Dans ce pays d'Annam, où le culte des morts est si grand ; à deux pas du lieu de villégiature d'un bon nombre de nos compatriotes, est-il admissible que nous, Français, nous donnions un tel exemple d'abandon et d'oubli de ceux qui furent des pionniers de la première heure.

Aussi, permettez-moi, Messieurs, d'exprimer le vœu que notre Comité fasse une démarche auprès de l'autorité supérieure pour provoquer la restauration de ces tombes, et ensuite leur remise au village de Eo sur le territoire duquel elles se trouvent. Ce village aurait la garde de ces tombes. Je ne doute pas que le « Souvenir Français » dont le concours a permis la restauration complète du cimetière franco-espagnol à Tourane, n'accepte, ci besoin est, de s'intéresser à cette œuvre patriotique.

En tout cas, il me semble que notre Société ne sort pas de son rôle en s'intéressant à ces tombes abandonnées de nos compatriotes (1).

M. Carlotti Réside de France au Thira-Thiân, a bien voulu s'intéresser à cette question. Il a pris les mesures nécessaires et demandé des crédits pour la restauration du cimetière français de Thuân-An. Non seulement les Amis du vieux Hué, mais tous les Français d'Annam lui en sauront gré.

LES GRENIERS ROYAUX A RIZ DE HUÉ ⁽¹⁾

Par HỒ-ĐẮC-ĐỀ,

Professeur au Quấc-Tử-Giám.

A la 5^e année du règne de l'Empereur Gia-Long (1806), les greniers à riz furent établis à Hué dans le hameau de Diêu-Dự à 500 mètres de la porte de derrière du palais : l'emplacement est actuellement occupé par l'Ecole d'Agriculture.

L'emplacement, plus long que large, a une superficie de 60.000 mètres carrés environ. Il était entouré de murs percés de 5 portes d'entrée : une sur le devant 京倉前門, une à droite 京倉右門, une à gauche 京倉左門 et deux par derrière qui se trouvaient séparément à droite et à gauche 京倉右後門, 京倉左後門. Dans l'enceinte étaient élevés parallèlement les bâtiments disposés en trois rangées nommées Quảng-Thanh 廣然 c'est-à-dire « large prospérité », Quảng-Tích 廣積, « large contenance » et Quảng-Phong 廣豐, « large croissance ».

Quảng-Thanh se trouvait au milieu et comprenait 9 bâtiments ; chaque bâtiment avait 29 grandes pièces et 2 plus petites aux extrémités. Quảng-Phong, à droite, ne comprenait que 3 bâtiments dont chacun se composait de 37 grandes pièces et 2 plus petites aux extrémités. Il en était de même pour la rangée de Quảng-Tích qui se trouvait à gauche.

Aujourd'hui subsistent encore un des bâtiments de Quảng-Tích, une porte de gauche et une des deux portes de derrière, vestiges de l'ancienne construction.

Tous les bâtiments de ces trois rangées citées plus haut étaient construits sur le même modèle comme fondement, toiture, longueur, largeur : 10 mètres de hauteur générale, 6 mètres de largeur, la véranda non comprise, et le soubassement avait 0 m. 90 de hauteur.

La construction du soubassement était faite d'une façon plus ou moins ingénieuse : on commençait par construire un cadre en maçonnerie à la hauteur indiquée ci-dessus, dans lequel on mettait d'abord des briques en bas, puis du sable bien lassé et on finissait par le recouvrir encore de briques et enfin d'une couche de balle de paddy répandue à la surface quand on avait du riz à conserver longtemps. Le pourtour du magasin était en bois, son intérieur était divisé par des cloisons en compartiments de cinq pièces, et chaque compartiment devait avoir cinq couloirs pour la libre circulation de l'air.

Voilà le travail que nous, Annamites, qui, au temps de Gia-Long, manquions d'instruction scientifique, avons pu arriver produire.

A côté des longs bâtiments que j'ai notés plus haut, il y en avait un appelé **Thần-Thương 神倉**, « magasin-génie », dans lequel on gardait le paddy du **Tịch-Điền 籍田** champ où l'Empereur fait chaque année la cérémonie du labour au printemps et dont le produit est destiné aux sacrifices du Ciel, de la Terre et des Ancêtres du Roi.

Non loin de là il y avait un autre bâtiment appelé **Ngũ-Mễ-Sở 御米所** « magasin du riz impérial », entouré par d'autres murs, avec un porte d'entrée. C'était dans ce magasin qu'on conservait le riz de première qualité spécialement choisi pour servir à sa Majesté.

Il y existait encore deux bâtiments, de 33 pièces chacuns, dans lesquels était installée la réserve des sapèques **錢庫** : l'un s'appelait **Vĩnh-Thành 永成** « constante réussite », l'autre **Vĩnh-Phủ 永富** « constante richesse ».

La quantité des sapèques mises en réserve n'était pas déterminée comme celle du riz. Il fallait toujours 3.200.000 **vuông** de paddy dans les greniers pour la provision de Hué en cas de force majeure (**vuông**, mesure annamite qui vaut 35 litres de riz). Avec cette quantité de riz, 300.000 personnes peuvent se nourrir pendant un an.

Il est utile de citer ici le règlement qui avait trait aux appointements des princes et des mandarins de celle époque.

Un prince du 1^{er} rang gagnait annuellement 2.500 ligatures et 1.700 **vuông** de riz ; une princesse 400 ligatures et 300 **vuông** de riz ; un mandarin de 1^{re} classe, un **Cán-Chánh**, par exemple, 400 ligatures et 300 **vuông** de riz, (c'est le même traitement que celui d'une princesse) non compris 70 ligatures destinées à l'habillement et en cas de décès 900 ligatures de secours pour les frais d'enterrement (L'indemnité d'habillement et de secours mortuaire est accordée à tous les mandarins selon leur grade). Le terme de paiement n'était pas régulier : les princes et princesses touchaient la totalité de leur pension en une fois par an, au commencement de l'année : les mandarins du 1^{er} au 3^e degré, en deux fois, c'est-à-dire tous les six mois. Ceux du 4^e au 7^e degré, en trois fois, tous les quatre mois, et les mandarins des grades inférieurs n'étaient payés que mensuellement, mais toujours au commencement du mois.

Il serait superflu de noter que le service du riz et des sapèques était confié à un bureau administratif composé d'un directeur, mandarin du 3^e degré, d'un sous-directeur, mandarin du 5^e degré, et d'un certain, nombre d'employés comme dans les bureaux de l'Administration.

La vérification du contenu des magasins avait lieu tous les six ans ; après quoi les employés devaient être, suivant le règlement, placés ailleurs, sauf les directeur et sous-directeur.

Tels sont les renseignements exacts que j'ai pu recueillir au sujet des greniers royaux à riz qui ont existé dans la citadelle de Hué ; j'ai pensé qu'il serait intéressant de vous présenter ces détails.

HISTOIRE DE LA DÉESSE THAI-DUONG-PHU-NHON ⁽¹⁾

Par ĐÀO-THÁI-HÀNH,

Secrétaire du Conseil de Régence.

Deux siècles avant l'époque où nous sommes, il existait sur la côte de Thuận-An deux embouchures différentes : Cửa-Eo sur la limite du village de Hoà-Quân 和勻社 et Cua-Sut sur le territoire du village de Thai-Dương-Hạ 台陽下社. La première embouchure était large, profonde et dangereuse ; on l'appela plus tard la barre de Thuận-An. 順安海口 ; la seconde était étroite et pas assez profonde pour la navigation.

Quelques années avant la restauration de Notre Grand et Illustre Gia-Long (1800), l'embouchure Cửa-Sút s'ouvrit un peu plus largement qu'auparavant ; mais elle restait toujours impraticable aux bateaux de fort tonnage.

Ce fut en la neuvième année de Thành-Thái (1897) que l'embouchure Cửa-Eo, barre de Thuận-An, fut de fond en comble envahie par les alluvions et que celle de Cửa-Sút du village de Thai-Dương-Hạ fut rouverte toute grande aux vaisseaux de toute grandeur. C'est le port de Thuận-An d'aujourd'hui (2).

A propos du changement de place de cette embouchure, les uns l'attribuent à la force des courants d'eau au moment des inondations, les autres à l'œuvre du Créateur. Personne n'en sait rien au juste.

Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que l'embouchure par où on sort actuellement de Thuận-An est celle qui avait existé il y a plus de cent ans.

(1) Communication lue à la réunion du 29 juillet 1984. — Textes utilisés pour cette étude :

Đại-Nam nhứt-thống-chi 大南一統志, Géographie impériale de l'Annam, publiée la 2^e année de Duy-Tân.

— Un manuscrit en quốc-âm : *Thai-Dương linh từ cổ sự* 台陽靈祠故事, • Faits anciens de la pagode merveilleuse de Thái-Dương », composé par Hoàng-Dại-Quang 黃大光 du village de Thai-Dương-Hạ.

— La légende de la Déesse Thai-Dương-Phu-Nhơn, conservée dans sa pagode,

— *Thánh chế thi sơ tập* 聖製詩初集, « Poésies de S. M. Minh-Mạng.

— Documents déposés au Ministère des Rites.

(2) Le nom de Thuận-An fut donné à Cửa-Eo par S.M. Gia-Long en la troisième année de son règne (1814).

En partant de ce port, on trouve à droite, un peu à l'écart des agglomérations des pêcheurs et des riverains, une vieille pagode de trois compartiments couverte en tuiles, bâtie sur le banc de sable. La porte principale donne sur la rue, communale. Elle a comme monuments voisins à droite, de l'autre côté de la rue, le vieux *Hành-Cung* 行宮 logement de passage des princes, occupé précédemment par le service des Postes et Télégraphes et actuellement inhabité ; à gauche, le temple de Confucius, et enfin, il une distance de 500 mètres environ, le *Hải-Đài* 海臺⁽¹⁾, aujourd'hui aménagé pour recevoir les voyageurs de marque en villégiature sur la côte de la mer.

C'est là, dans cette vieille pagode, située au *ấp* de *Phù-Ninh* 富寧, village de *Thai-Dương-Hà* 鄔陽下社 canton de *Vĩnh-Trì* 永治總 huyện de *Hương-Trà* 香茶縣, province de *Thừa-Thiên* 承天府, *Huế* 京師, le lieu de culte de la Déesse *Thai-Dương-Phu-Nhân* 鄔陽夫人.

Autrefois, raconte la légende, dans ce village de *Thai-Dương-Hà*, vivait un homme du nom de danh *Bò* 名布 qui, pauvre et honnête, n'ayant ni parent ni demeure, n'entretenait son existence qu'au moyen de la pêche au filet. Il est de ces hommes qui gagnent au jour le jour leur riz quotidien à la sueur de leur front et ne s'occupent nullement de leur avenir ni de leur salut.

Tous les soirs, son engin de pêche à l'épaule, danh *Bò* s'aventurait tout seul sur la plage pour pêcher les poissons. Il rentrait habituellement dans le hameau à une heure très avancée de la nuit pour pouvoir vendre sa pêche le lendemain.

Une nuit, danh *Bò* ne put pas d'abord sortir : il faisait tellement noir qu'on ne distinguait rien à deux pas devant soi ; un vent violent faisait rage, et des averses continuelles tombaient du ciel. A la troisième veille cependant, la mer se calma et l'obscurité devint moins épaisse; danh *Bò* se rendit à la lagune comme d'habitude, mais cette fois il dut attendre la marée.

Resté un moment oisif, il s'impatienta et se mit à marcher sans but le long du rivage. Il se heurta tout à coup à un gros bloc de pierre, peut être jeté là par la furie des flots.

Il le contempla un bon moment, puis se débarrassant de ses instruments de pêche, il s'étendit de tout son long sur la pierre pour dormir. Les yeux fermés, il ronflait bruyamment. Dans son sommeil, danh *Bò* vit se dresser devant lui une dame correctement et richement habillée qui lui fit des reproches en ces termes : « Je suis la Déesse « *Thai-Dương*. Vous êtes un nécessaire, la lie du peuple. Ne vous « approchez pas de moi, allez-vous en ailleurs ! »

(1) L'observatoire *Hải-Đài* fut édifié en la dix-septième année de *Minh-Mạng* (1834).

Réveillé en sursaut, danh Bò supposa que la dame qu'il avait vue dans son rêve était une divinité quelconque : il formula sa prière en s'inclinant devant la pierre : « Si cette pierre est habitée par quelque Esprit, qu'il me favorise dans mon pauvre métier de pêcheur ! »

Sa prière, quoique exprimée en ternies peu élégants, fut exaucée par la Déesse, car à partir de cette nuit, sa pêche fut toujours abondante.

La fortune lui sourit, il devint, au bout de quelque temps, plus à l'aise que ses camarades dans le village.

De ses propres deniers, il bâtit à l'endroit même une petite cabane en bambou couverte de pailote pour abriter la pierre qu'il adorait désormais comme son génie protecteur.

Quelques vénérables viellards du village, étonnés de la bonne chance continuelle du pêcheur, le firent venir ; l'interrogèrent et obtinrent de lui tous les détails sur la trouvaille de la pierre.

D'un commun accord, ils se décidèrent à construire à leurs frais un nouveau Miêu, toujours en torchis mais un peu plus grand et plus confortable, sur le territoire du âp de Đống-Thái 同泰邑 et d'y transporter la pierre pour lui rendre un culte divin.

Depuis ce jour la Déesse faisait beaucoup de bien aux habitants du village. Aussi les navigateurs, à l'entrée comme à la sortie du port, venaient-ils les uns après les autres offrir quelques fruits ou quelques fleurs à la Déesse pour lui demander sa bénédiction.

Un jour vint à jeter l'ancre dans la rade une jonque à voiles montée par des Japonais. Les hommes de l'équipage descendirent à terre pour se fournir d'eau potable. Ils firent des excursions, visitèrent le Miêu et examinèrent minutieusement la pierre. Tout à coup l'un d'eux s'écria. « Dans l'intérieur de cette masse de marbre, se trouve certainement la pierre précieuse Phât-Ngọc 璞玉, qui vaut la valeur de plusieurs villes. Il ne nous faut point manquer l'occasion. »

Alors, les gens du pays du Soleil Levant sans prévenir personne, déplacèrent la pierre et l'un des plus robustes d'entre eux, avec une hache tranchante, et de ses bras vigoureux, frappa la pierre qui fut brisée en mille morceaux.

Pendant qu'ils étaient occupés à ramasser le précieux Phât-Ngọc, le bourreau, celui qui servait d'instrument pour accomplir cet infâme sacrilège, tomba par terre fut pris d'une syncope et devint raide comme un cadavre.

Après avoir mis soigneusement la pierre précieuse dans leur sac, les Japonais s'empressèrent de transporter leur camarade agonisant à bord du bateau pour lui prodiguer des soins.

Lorsque ces hommes eurent rejoint leurs compatriotes à bord, leur jonque sombra subitement, bien que la mer fut tranquille, et tous les membres de l'équipage furent engloutis dans l'eau.

A ce moment, la mer était parfaitement calme, la surface de l'eau, en certains endroits, était légèrement ridée par la faible brise du soir. Les riverains, par humanité, envoyèrent les barques et les pirogues de sauvetage au secours des étrangers. Mais, chose étonnante, la jonque une fois engloutie dans le gouffre, on ne vit aucun des naufragés retenir se débattre à la surface de l'eau. La mer maintint toujours son aspect majestueux et calme, et tous périrent ; il ne resta aucun survivant.

Hommes, femmes, enfants, témoins de cette catastrophe, terrifiés par la puissance invisible qui se manifestait, se regardèrent les yeux démesurément ouverts et la bouche béante sans oser jeter un cri.

La pierre miraculeuse était, d'après les dires des vieillards du village, en une sorte de marbre veiné de diverses couleurs, et de forme rectangulaire. Elle mesurait 2 *thước 5 tấc* de longueur sur 1 *thước 5 tấc* de largeur et 1 *tấc 5 phân* d'épaisseur.

Remis de leurs émotions, les notables se réunirent au Miếu, confectionnèrent un cercueil en bois laqué de rouge et d'or, y en fermèrent pieusement les débris de la pierre qu'ils recherchèrent soigneusement, et déposèrent le tout dans un caveau en maçonnerie construit au milieu de la pagode. Ils continuèrent le culte comme par le passé et la Déesse se faisait respecter par des manifestations miraculeuses beaucoup plus nombreuses qu'auparavant.

Sous le règne de **Thần-Tôn-Hiệu-Chiêu-Hoàng-Đệ** 神尊孝昭皇帝 (1636-1648), les moyens de ravitaillement des armées étaient fort difficiles, car on les devait effectuer par voie de mer. Les soldats chargés de la défense des frontières étaient un jour sur le point de manquer de vivres ; le Roi envoya d'urgence plusieurs navires de provisions à leur secours. Mais en l'absence du vent ces bateaux, bien qu'ayant déjà appareillé et étant prêts à se mettre en route au premier signal, furent contraints de rester mouillés dans le port pour attendre le moment propice. Le Roi se lit alors représenter par un haut mandarin pour venir au Miếu faire des prières à la Déesse. Aussitôt un vent favorable souleva les voiles, activa la marche des navires, et les emmena à leur destination.

Plus tard lorsque l'armée fit son entrée triomphale à la Capitale, le Roi, en reconnaissance des mérites de la Déesse lui conféra le titre de **Thai-dương-linh-ưng-doan-thực-nhu-thuần-trình-ý-từ-hệ-ý-đức-cần-lành-phu-nhơn-chi-thần** 邵陽靈應端淑柔順貞懿慈惠懿德謹行夫人之神, ordonna de réparer sa pagode et préleva sur le trésor

royal un crédit pour être affecté son culte (offrandes de Thái-Lao 太牢, Tam Sinh, les trois victimes).

Sous le règne de Thái-Tôn-Hiền-Triết-Hoàng-Đệ. 太尊孝哲皇帝 (1649-1687) une grande sécheresse régna pendant plusieurs mois dans le Thừa-Thiên. La terre devenait aride et était fendue partout. Les plants de riz étaient pour ainsi dire brûlés par suite de la chaleur ardente. Nombre de hauts mandarins furent envoyés partout pour faire des prières aux Génies des montagnes et à ceux des fleuves leur demandant la pluie pour sauver les rizières et les plantations.

Une dizaine de jours s'écoulèrent sans qu'une goutte d'eau tombât dans la région. Furieux de l'indifférence et de l'incurie des Génies, en l'honneur desquels pourtant des cérémonies rituelles sont régulièrement célébrées aux frais de l'Etat, le Roi donna des ordres au Mandarin chargé du culte : « Saisissez toutes les tablettes des Génies, ligotez-les solidement chacune par une corde de soie rouge, emprisonnez-les dans une des dépendances de la pagode, préparez trois grandes cuves remplies d'eau et prévenez de ma part les Génies que si dans trois jours il ne pleut pas, je ferai bouillir leurs tablettes et les ferai jeter toutes dans la rivière, afin d'éviter dorénavant à mon peuple de dépenser inutilement des sapèques pour leur culte ».

L'ordre fut exécuté ponctuellement.

Deux jours se passèrent et la pluie faisait toujours défaut.

Au troisième et dernier jour, le mandarin chargé de cette mission, dans un songe, vit venir un homme de grande taille, qui, en tenue de Cour, les bras liés derrière le dos, lui fit d'un ton sympathique la déclaration suivante : « Je suis le Génie Cao-Các 高閣. Le délai fixé par le Roi expire demain ; mes collègues et moi serons punis de macération dans l'eau ; nous ne pouvons pas nous soustraire à cette sentence étant donnée notre très grande responsabilité vis-à-vis du Monarque pour les affaires de l'autre monde. Mais remarquez que ces jours derniers le Roi des Cieux étant indisposé a suspendu ses audiences ordinaires ; il est impossible aux Génies de lui rendre compte de ce qui se passe ici-bas. Seule Madame Thai-Dương, ayant l'accès libre dans le palais céleste, est capable de nous tirer d'embarras, je vous engage à en référer à Sa Majesté, et, avec sa permission, à faire faire les prières auprès de cette puissante Déesse ».

Réveillé de son sommeil, le mandarin rapporta fidèlement au Roi tout ce qu'il avait vu et entendu dans sa vision. Le Roi envoya d'urgence un haut grade du cadre civil au Miêu demander en son nom cette faveur spéciale à la Déesse. Au bout de quelques instants, il pleuvait abondamment dans la province ; les cultures diverses et la récolte furent complètement sauvées.

En récompense de ses services, le Roi fit offrir des sacrifices à la Déesse et remettre les tablettes des Génies dans chaque pagode.

Au commencement de la Dynastie régnante, toutes les prières adressées officiellement à ce Miêu pour avoir la pluie étant toujours écoutées, l'Empereur accorda à la Déesse le titre de Thai-dương-linh-thạch-đoan-thục-nhu-thuận-trình-ý-từ-tệ-ý-đức-cần-hạnh-phu-nhơn 邵陽靈石端淑柔順貞懿慈濟懿德謹行夫人 (Déesse de premier rang) La pagode était entretenue aux frais de l'Etat. Il en était de même pour les offrandes annuelles.

La pagode fut reconstruite en maçonnerie par les soins de l'Empereur Gia-Long en la douzième année de son règne (1813) et réparée ensuite par S. M. Minh-Mạng dans le courant de l'année de son avènement (1820).

Une stèle portant la mention des faits mémorables de la Déesse fut érigée devant le Miêu. L'enrolement d'un Bá-Ílộ (9° degré) et de cinq gardiens de temple fut autorisé au village pour son culte.

En 1883 (sous le règne de Đục-Dức) lors de la prise de Thuận-An (1) tous les objets de culte, présents offerts par S. M. Minh-Mạng en 1820, furent brûlés et détruits ; la pagode fut occupée par un détachement de soldats. On sortit du caveau le cercueil renfermant les débris du marbre, on l'ouvrit et on en jeta sans remord le contenu dans le fleuve.

Mais comme la maison était hantée, les hommes de troupe furent obligés de l'évacuer au bout de peu de temps.

Dans le courant de la 1^{re} année de Đồng-Khang (1886), lorsque le pays fut pacifié, la tranquillité régnait partout et l'ordre avait été rétabli dans le Delta, les notabilités de Thai-Dương-Hà, sur les indications de deux médiums, se mirent à faire rechercher sous l'eau les débris du marbre pour les remettre dans un autre cercueil. Ce nouveau cercueil fut replacé dans le caveau et conservé intact jusqu'à ce jour.

En la 9^e année de Thành-Thái (1897) le port de Thuận-An (embouchure Trà-Sưt), s'étant rouvert, le courant d'eau envahit l'emplacement du Miêu. La stèle fut emportée et enfoncée dans la vase ; les habitants du village étant occupés à ce moment à déménager leurs effets ne purent songer à repêcher ce monument historique. Peu s'en fallut que la pagode tombât elle-même dans l'eau.

Comme suite à un rapport très détaillé adressé au Trône par le Ministre des Rites en date du 14^e jour du 12^e mois de la 9^e année

(1) Par le Général Bouet et l'Amiral Courbet le 18 août 1883.

de Thành-Thái (9 janvier 1898), l'Empereur accorda un crédit de 300 ligatures pour le transfert du Miêu à un autre endroit ; une autre somme de 26 ligatures fut accordée pour les sacrifices annuels ; enfin on approuva le recrutement d'un Bà-IIệ et de cinq gardiens pour le service du culte de la Déesse.

Depuis cette date, la pagode a été transférée au àp de Phú-Ninh, toujours dans le village de Thai-Dương-Hạ. C'est celle dont la position géographique a été décrite assez longuement au commencement de cette histoire.

L'enclos de l'ancien Miếu existe encore au àp de Đông-Thái mais l'endroit où était enfouie la stèle reste introuvable.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Compte-rendu de la réunion du 27 mai 1914

Présidence de Monsieur Dumoutier.

Assistaient à la séance MM. Albrecht, Bernard, Bonhomme, Cadière, Chovet, Đào-Thái-Hành, Ducro, **Hồ-Đắc-Đệ**, Le Bris, Morineau, **Nguyễn-Đình-Hòe**, Roux, Sallet, Sogny, **Ứng-Trình**.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Đào-Thái-Hành, donne une étude sur la Déesse **Liễu-Hạnh**.

M. Cadière présente un travail sur le Fondateur de la pagode **Quốc-Ân**.

Le D'Sallet lit la continuation du catalogue des pagodes et lieux de cuite de Hué (en collaboration avec M. **Nguyễn-Đình-Hòe**).

M. le Secrétaire dit l'accueil qui fut fait au premier Bulletin des Amis du Vieux Huê, par LL. EE. les Ministres, membres d'honneur, auxquels il l'a remis.

Il fut présenté un exemplaire du Bulletin à S. E. le Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil de Régence, qui avait manifesté tout l'intérêt qu'il portait à l'Association.

Le Ministre de l'Intérieur dit à M. le Secrétaire et à M. Đào-Thái-Hành, qui furent reçus, le plaisir qu'il avait à voir un semblable groupement si utile pour l'histoire d'Annam et la conservation des souvenirs et remercia vivement. Il exprima le contentement qu'il aurait à figurer parmi les membres de l'Association.

M. le Secrétaire propose que Son Excellence soit placée parmi les membres d'honneur, proposition qui est adoptée avec enthousiasme.

S. E. le Ministre de la Justice qui s'intéresse également à nos travaux sera pressentie pour figurer également parmi les membres d'honneur.

M. le Rédacteur du Bulletin exprime les regrets qui devront être transmis à M. Le Fol, un des membres de la première heure, dont le nom, par suite d'un oubli d'impression, ne figure pas dans la liste des membres adhérents.

M. le Rédacteur demande qu'une lettre de remerciement soit adressée à M. Finot, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a bien voulu donner le bon à tirer pour le Bulletin épargnant ainsi à celui-ci un retard forcé dans son apparition.

La liste des Sociétés et des personnalités à qui doivent être adressés des exemplaires du Bulletin est soumise à la discussion.

Il avait été prévu par le Bureau qu'un exemplaire serait présenté à Sa Majesté l'Empereur d'Annam, par l'intermédiaire de M. Aurousseau, son précepteur. L'adresse de ce Bulletin devait marquer uniquement un hommage à Sa Majesté et le témoignage de l'intérêt que notre Association portait à l'Annam.

M. Le Bris craint que cet envoi à Sa Majesté d'un Bulletin dans lequel des appréciations historiques peuvent être portées sur les anciens empereurs d'Annam, ancêtres de l'Empereur actuel, ait quelque chose de fâcheux ou de disgracieux.

L'inconvénient que signale M. Le Bris ne peut être retenu, pensent quelques-uns, en raison des droits de l'histoire qui juge impartialement les actes des personnages ayant joué un rôle politique, sans que cette critique puisse jamais être interprétée comme un manque d'égard envers la Majesté impériale ou envers des personnes privées. L'éducation donnée à Sa Majesté l'Empereur actuel a été dirigée avec une largeur de vue telle qu'il n'y aura pas à craindre des incidents provenant de ce chef.

M. le Secrétaire déclare que, préjugant l'approbation de l'Assemblée au sujet de cette proposition, il a adressé déjà un exemplaire du premier Bulletin à M. Aurousseau, pour qu'il soit présenté à Sa Majesté. M. Aurousseau a répondu à cet envoi en exprimant les remerciements que Sa Majesté adressait au Bureau et aux membres de l'Association.

Il est procédé au vote pour les candidatures de M. Cosserat, Représentant de commerce à Hué, présenté par MM. Leroy et Bernard ; de M. Gras, Trésorier particulier de l'Annam, à Hué, présenté par MM. Dumoutier et Cadière ; de M. Le Bris (Eugène), professeur à Hué, présenté par MM. Sallet et Le Bris (Henri) ; de M. Võ-Liêm, Tả-Lý au Ministère de la Guerre, présenté par MM. Sallet et Đào-Thái-Hành.

Tous sont élus membres adhérents.

La réunion prochaine est fixée au mercredi 24 juin, dans la salle du Thor-Viên, à l'heure ordinaire.

Le Président :

L. DUMOUTIER.

Le Secrétaire :

D'SALLET.

Compte-rendu de la réunion du 24 juin 1914.

MM. Bonhomme, Bửu-Liêm, Cadière, Cosserat, Đào-Thái-Hành, Ducro, Gras, Hồ-Đắc-Đệ, Le Bris (Eugène), Le Bris (Henri), Leroy, Morineau, Nguyễn-Đình-Hòe, Orband, de Pirey, Roux, Sallet, Sogny, Võ-Liêm, étaient présents.

M. le Président absent excusé est remplacé, pour la direction de la séance, par M. Cadière.

Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

M. Sogny présente un travail sur les Associés de gauche et de droite au **Thái-Miến**.

M. de Pirey dit l'histoire de la capitale éphémère de **Tân-Sở** fondée pour le Roi Hàm-Nghi.

M. Bonhomme apporte une étude concernant la pagode **Chiêu-Ứng**.

M. Cadière lit une page historique concernant la pagode de l'Eléphant qui barrit, (traduction due à S. E. le Ministre des Travaux Publics).

M. Delétie, Directeur p. i. de l'Enseignement en Annam, dont la candidature présentée par MM. Dumoutier et Cadière est mise aux voix, est élu membre adhérent de l'Association.

Sur une question posée par le Secrétaire, il est admis par la Société qu'en l'absence du Président les correspondances ayant trait au Bulletin seront signées uniquement par le Rédacteur du Bulletin, les autres le seront seulement par le Secrétaire.

La réunion de juillet est fixée au mercredi 29 à 5 heures 1/2 du soir.

Le Secrétaire :

D^r SALLET.

Compte-rendu de la séance du 29 juillet 1914

MM. Albrecht, Bernard, Bonhomme, Cadière, Cosserat, Đào-Thái-Hành, Delétie, D^r Gaide, **Hồ-Đắc-Đệ**, Le Bris (Henri), Leroy, Orband, Roux, D^r Sallet, Sogny, **Ứng-Trình**, assistaient à la séance que dirigeait M. Cadière en remplacement du Président empêché.

Adoption après lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. Đào-Thái-Hành présente un travail sur la Déesse **Thái-Dương** de Thuận-An.

M. **Hồ-Đắc-Đệ** lit une étude sur les greniers à riz de la Citadelle de Hué.

M. Cadière apporte toute une documentation sur la Porte dorée du Palais de Hué.

Le D^r Sallet continue la nomenclature des pagodes et lieux de culte de Hué.

M. Bernard, Trésorier de l'Association, expose la situation financière : les cotisations des membres solderont péniblement l'impression des premiers Bulletins et les premières dépenses engagées.

La subvention que l'on espérait n'a pas été encore décidée. Il est demandé au Bureau de faire de nouvelles démarches tant auprès de la Résidence Supérieure qu'auprès du Gouvernement annamite.

Le D^r Sallet propose la mise en vente du Bulletin. Le prix à fixer est débattu.

MM. Cadière et Sallet demandent que ce prix soit porté à 3 piastres par Bulletin (le Bulletin étant trimestriel, le prix de chaque exemplaire correspondrait ainsi à trois mois de cotisation d'un Sociétaire). MM. Delétie et

H. Le Bris, auxquels se joignent MM. Orband et Bernard réclament un prix de une piastre cinquante.

La question est réservée.

En raison de l'insuffisance des ressources de l'Association un vote est demandé sur l'opportunité de l'impression du troisième Bulletin. L'Association est unanimement d'avis qu'il y a lieu d'attendre le résultat des démarches qui vont être faites au sujet des subventions.

Les candidatures au titre de membre adhérent de la Société de M. Guibier, Inspecteur adjoint des Eaux et Forêts à Hué, présentée par MM Orband et Cadière ; de M. Russier, Inspecteur conseil de l'Enseignement en Indochine, p. i., présentée par MM. Cadière et D' Sallet, sont mises aux voix. MM. Guibier et Russier sont élus.

La séance du mois d'août est portée au mercredi 26.

Le Secrétaire :

D'SALLET.

Le Rédacteur Gérant du Bulletin :

L. CADIERE.

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

I. — N°3. — JUILLET-SEPTEMBRE 1914

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Communications faites par les membres de la Société.

Le Temple de Chiêu-Ứng (A. BONHOMME).	191
Une capitale éphémère : Tân-Sở (H. DE PIREY).	211
souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : Les forts et les batteries. —	
Le cimetière européen de Thuận-An (R. MORINEAU).	221-237
Les anciens greniers à riz de Hué (Hồ-Đắc-Đệ).	241
Histoire de la Déesse Thai-Dương-Phu-Nhon (ĐÀO-THÁI-HÀNH). . . .	243

DEUXIÈME PARTIE

Documents concernant la Société.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D'ACCUEIL

